



L'Éducation, l'Enseignement, La Recherche, La Culture

## À l'école des citoyens

Crise économique :  
conjoncturelle ?



# Éducation grève le 20 novembre

Pas cher  
et sur mesure,  
le nouveau contrat  
**AUTO PASS** de Marc a tout  
pour être compétitif



Renseignez-vous au 0 820 809 809 (0,12€ TTC/mn), dans votre agence GMF ou sur [www.gmf.fr](http://www.gmf.fr)

**Assurément gagnant avec la GMF**



Revue de la  
Fédération Syndicale  
Unitaire  
104, rue Romain  
Rolland  
93260 Les Lilas  
Tél. : 01 41 63 27 30  
Fax : 01 41 63 15 48  
Internet : www.fsu.fr  
Mél :  
fsu.nationale@fsu.fr  
pour@fsu.fr  
N° CP : 0710-S07429  
N° ISSN : 1246-077 X  
Directeur  
de la publication :  
Gérard Aschieri  
Rédaction :  
Marianne Baby  
Jean-Michel Drevon,  
Émile Guichardaz  
Élizabeth Labaye,  
Claudie Martens,  
Jacques Mucchielli,  
Conception :  
agence Naja

Publicité :  
Com d'habitude  
publicité  
Clotilde Poitevin  
25, rue Fernand-Delmas  
19100 Brive  
Tél. : 05 55 24 14 03  
E-Mail :  
contact@comdhabitude.fr

GMF p. 2  
MAIF p. 11  
TICKART p. 15  
CASDEN p. 31  
Ligue de  
l'enseignement p. 32

Compogravure : CAG  
Impression : SIEP

Prix au numéro :  
0,40 €  
Abonnement : 4 €  
Si vous changez  
d'adresse, veuillez  
communiquer  
vos nouvelles  
coordonnées  
à votre syndicat.



## sommaire

### sociales

loi de financement  
de la sécurité sociale

5

La Poste :  
rendez-vous le 22 novembre

6

### publiques

La FSU consulte

10

### éducatives

20 novembre,  
l'éducation en grève

12

Voie professionnelle,  
réforme contestée

16

### c'est demain

Crise :  
éléments de réflexions

24

### culture

20 novembre,  
journée de la philosophie

28

## DOSSIER

### À l'école des citoyens

Former des citoyens éclairés est le cœur des missions de l'école. Construire une culture commune pour renforcer le lien social est un enjeu majeur à l'heure où les choix éducatifs du ministre risquent d'aggraver les inégalités et les ruptures sociales.



### Rencontre avec Marie-Hélène Bacqué

La sociologue explique pourquoi l'élection de Barack Obama a suscité l'enthousiasme dans les ghettos américains mais aussi dans les banlieues françaises.



## édito

### La pauvreté des annonces du président



Gérard Aschieri

On ne peut qu'être frappé par la pauvreté des annonces du Président de la République en matière d'emploi : du classique « traitement social » à travers une rallonge d'emplois « aidés », de nouvelles attaques contre les droits des salariés avec l'extension des CDD et du travail du dimanche, des chômeurs encore une fois considérés comme responsable de leur propre chômage...

Aucune action sur des leviers susceptibles de répondre sur le fond à la crise économique dans laquelle nous sommes plongés : salaires, retraites, minima sociaux, protection sociale, services publics, éducation, recherche... Et bien sûr le maintien des coupes claires et d'une restructuration qui met en cause l'efficacité même de l'intervention publique.

On peut mettre en regard le plan de sauvegarde du système bancaire et financier : si cette sauvegarde est sans doute une nécessité, on peut s'interroger sur des choix qui s'interdisent un véritable contrôle des banques pour que l'argent public serve à maintenir le crédit aux particuliers et aux entreprises et non à réalimenter la spéculation.

La gravité de la crise devrait imposer un vrai changement de politique : en dépit des discours flamboyants on en est loin.

## Les inégalités se creusent

Le rapport de l'OIT (organisation internationale du travail) le 17 octobre, confirme que les inégalités de revenus se sont accentuées dans une majorité de pays malgré une forte augmentation de l'emploi. Dans 51 pays sur 73 étudiés la part des salaires dans le « revenu total » a reculé ces 20 dernières années. C'est en Amérique latine et dans les Caraïbes (13 points en moins) que la diminution est la plus forte. Mais l'Asie suit avec -10 points. Le fossé s'est élargi entre les salariés du premier décile (les 10 % les mieux payés) et le dernier dans 18 pays sur 27. Ce sont, notamment, les rémunérations des cadres dirigeants et des chefs d'entreprise qui se sont envolées. Ajoutons que les taux d'imposition des ménages du haut de l'échelle ont baissé de trois points (de 37 % à 34 %) entre 1993 et 2007.

Le rapport de l'OCDE constate quant à lui que les écarts de revenus se sont accrus de 7 % depuis le milieu des années quatre-vingt, tandis que la part des salaires dans la valeur ajoutée recule de 10 points en moyenne depuis 1976.

> ITALIE

# Tous unis pour l'école



Les universités (ici, à Bologne), très mobilisées contre Berlusconi.

C'est derrière ce slogan que près d'un million de personnes ont manifesté fin Octobre à Rome, à l'appel des trois principaux syndicats italiens, pour protester contre la réforme de l'enseignement primaire votée par le Parlement. Celle-ci prévoit un budget de 9 milliards, et plus de 130 000 suppressions d'emplois.

La plupart des écoles sont donc restées fermées, le

mouvement de grève ayant été massivement suivi. Des manifestations se sont également déroulées dans la plupart des grandes villes et notamment à Milan Turin ou Venise. « Ne nous volez pas notre avenir », ont scandé les manifestants, ce qui n'est pas sans rappeler la grande manifestation du 19 octobre en France.

La loi prévoit pour le primaire de diminuer l'horaire des élèves à 24 heures au lieu de 29-30, d'imposer le

retour au professeur unique, (depuis plus de vingt ans, en Italie, on compte trois enseignants pour deux classes, dans toutes les écoles maternelles et primaires publiques). La loi veut également réduire l'aide aux élèves en situation de handicap, et permettre la transformation d'établissements universitaires en fondations sous contrôle privé.

Selon la CGIL, « Le gouvernement détruit l'école publique pour la remplacer par un système privé ».

L'enseignement supérieur et la recherche subissent également des coupes sombres : pour la recherche une diminution d'au moins 10 % du nombre de chercheurs dans tous les Instituts de recherche et une grève générale dans l'enseignement supérieur, également touché par d'importantes restrictions de crédits, est prévue le 14 novembre.

La FSU a exprimé sa solidarité avec le mouvement des enseignants italiens.

ELIZABETH LABAYE

MÉTIER

## Polyvalente

Évelyne Serinet est assistante sociale au Conseil Général d'Indre-et-Loire.

Avec ses collègues, elles se partagent le département, au plus près de la population, dans les quartiers : personnes âgées, jeunes en insertion, familles, personnes isolées... « Nous n'avons pas de missions spécialisées, mais c'est une polyvalence à laquelle nous sommes attachées, le travail est plus varié ». Auparavant, elle avait exercé à Paris, comme fonctionnaire d'État, puis elle a suivi le processus de décentralisation et a intégré la fonction publique territoriale.

Évelyne est maintenant la secrétaire du syndicat départemental SNU-CLIAS d'Indre-et-Loire, et siège au CTP. À ce titre, son principal souci concerne les



Évelyne Serinet

Assistante sociale

conséquences, sur les agents du Conseil Général, des restructurations importantes qui ont eu lieu ces dernières années : regroupement de services, qui ont pour effet de fragiliser les agents (« on en voit aujourd'hui les conséquences, sur la santé des collègues ») et d'éloigner les structures de la population. Autre préoccupation, le régime indemnitaire en vigueur, mis en place il y a trois ans, en fonction du « mérite » et les inégalités qu'il génère chez les personnels. « Les rapports sont devenus plus tendus avec la hiérarchie depuis l'instauration de ce régime. On espère bien remettre à plat le système ». L'occasion en sera donnée lors des prochaines élections : le SNU CLIAS vient d'ailleurs d'être officiellement reconnu dans le département... De bon augure.

Emmanuel Guichardaz

&gt; SÉCURITÉ SOCIALE

# Budget inquiétant

Le projet de loi de financement de la sécurité sociale n'est pas à la hauteur des besoins; pire encore, il introduit des mesures néfastes.



© TRÉVIERS/NAJA

Le gouvernement traduit le « travailler plus longtemps » : notamment en favorisant le cumul emploi-retraite; il déplace la date de revalorisation des pensions de Janvier à Avril, pour économiser quelques sous. Les mesures prises pour les « petites pensions » (minimum de pension revalorisé au 1<sup>er</sup> avril; pensions de réversion des plus modestes augmentées en échange du retour de la condition d'âge) ne compensent pas les effets désastreux de la réforme des retraites. De nombreux amendements ont été votés. Le projet est désormais au Sénat. La FSU interpelle les parlementaires sur ces questions.

Pour l'assurance-maladie, l'augmentation de l'objectif national des dépenses d'assurance-maladie (+3,3%) est inférieure à l'augmentation logique des dépenses : en juillet 2009, des restrictions devront

donc permettre de « tenir » l'objectif! Le gouvernement ne revient pas sur les franchises pourtant contestées, et prévoit l'augmentation des tarifs « hors parcours de soins »; un prélèvement de 2 % sur l'intéressement, la participation et l'épargne salariale permettra de récupérer 400 millions, mais pas de taxation des stock-options, un moment envisagée! Le PLFSS acte surtout la

taxation des organismes complémentaires (mutuelles et assurances privées) pour un milliard d'euros, qui alimentera le fonds CMU. La FSU s'oppose à cette taxation qui conduira à une augmentation des cotisations, ou une diminution des prestations, et pénalisera les malades. Quant au projet de loi « hôpital patients, santé, territoire », il organise à moyen terme une privatisation du système hospitalier, et met hors jeu les partenaires sociaux dans la gestion de l'assurance-maladie.

La mobilisation est donc nécessaire. La FSU appelle les personnels à participer avec différents collectifs aux initiatives locales notamment pour la défense des hôpitaux de proximité et a fait connaître sa disponibilité pour une action de grande ampleur lors du débat parlementaire sur la loi.

ELIZABETH LABAYE

70 ans!

L'Assemblée vient de voter le PLFSS en y intégrant un amendement sur la retraite, au nom du libre choix! Ce qu'ils ont décidé, c'est la liberté de travailler jusqu'à 70 ans\*! Alors qu'à peine un tiers des salariés sont encore en activité à 60 ans, malgré des discours sur l'emploi des seniors; feignant d'oublier que pour beaucoup il ne s'agit pas de souhaiter travailler plus longtemps mais d'y être contraints par la dégradation des conditions pour obtenir une retraite à taux plein; feignant d'oublier aussi les différences d'espérance de vie entre les catégories socio-professionnelles. Cette mesure ne fait pas sauter le repère légal des 60 ans, mais dessine des perspectives inquiétantes, qui pourraient devenir crédibles, si l'on n'obtient pas d'intégrer dans la durée d'assurance les années d'études ou d'apprentissage; et si l'on ne revient pas sur la réforme des retraites.

Yes, we can!

\*Les fonctionnaires pourront quant à eux prolonger jusqu'à 65 ans.

## Réponses syndicales à la crise

Les organisations syndicales CFDT, CFE-CGC, CFTC, CGT, FO, FSU, Solidaires, UNSA, se sont réunies le 5 novembre 2008. Elles mesurent la gravité de la situation économique et sociale et le risque qu'on fasse payer aux salariés, demandeurs d'emploi et retraités, les conséquences de la crise en particulier en termes d'emplois, de salaires et de précarité. Elles ont décidé de se revoir le 24 novembre. Devant l'inquiétude, l'indignation, voire l'exaspération des salariés, elles estiment de leur responsabilité d'engager un travail commun pour construire des revendications à adresser aux pouvoirs publics et au patronat. Elles affirment

que la mobilisation des salariés est un impératif, plusieurs propositions sont en débat.

Elles condamnent toute politique de déréglementation et de dérégulation économique et sociale. Elles interpellent le gouvernement et le patronat pour qu'ils prennent la mesure de la situation.

D'ores et déjà, la CGT, Solidaires et la FSU organisent une semaine d'action du 24 au 27 avec un temps fort le mercredi 26 novembre qui se traduira localement par des arrêts de travail, des rassemblements et des manifestations.

> LA POSTE

# Samedi 22 novembre

CONTRE LA PRIVATISATION  
POUR UN DÉBAT PUBLIC  
POUR UN RÉFÉRENDUM



citoyens. Cette idée force selon laquelle ce ne sont ni les postiers, ni les enseignants, ni les enseignants, qui sauveront la Poste ou l'École seuls... commence à faire son chemin et à se traduire dans les actes. Les leçons de France Télécom, de GDF ou EDF auraient-elles enfin été retenues?

Pour que les attermoissements du gouvernement se concrétisent en un abandon de la privatisation, la mobilisation massive est indispensable. Après un premier meeting de lancement le 22 octobre à Paris, qui a montré qu'il y avait encore beaucoup à faire pour mobiliser largement, le prochain rendez-vous est fixé au samedi 22 novembre. Partout, depuis les bureaux de postes jusqu'aux préfectures, les usagers et les postiers se mobiliseront dans les rues pour dire leur opposition résolue à la privatisation de La Poste, leur exigence que le service public soit maintenu, modernisé et rénové afin de répondre aux besoins de la population sur l'ensemble du territoire.

Pour signer la pétition lancée par plus de 50 organisations, dont la FSU.

[www.appelpourlaposte.fr](http://www.appelpourlaposte.fr)

JEAN-MICHEL DREVON

Privatisera, privatisera pas? Le gouvernement hésite, non pas sur le fond, mais sur la conjoncture. Il faut dire que tenter de convaincre, au moment où la gestion privée fait la preuve éclatante de son « efficacité » et de sa « supériorité managériale », que la privatisation du service public de La Poste est indispensable, risque de se révéler un exercice périlleux. Il faut dire que trouver des financements privés en ce moment... Ceci d'autant que les opposants se sont organisés et que la population est particulièrement attachée au service public de proximité qu'est La Poste et ses bureaux.

Après une grève fin septembre, les organisations syndicales, politiques et associatives se sont retrouvées pour tenter de faire front. Si la CGT PTT a lancé la première une pétition qui a obtenu déjà plus de 300 000 signatures, elle participe à la construction, avec Sud PTT, FO et la CFTC d'un cadre unitaire très large autour d'un « appel contre la privatisation de La Poste, pour l'ouverture d'un débat public et pour un référendum ». L'intérêt majeur de cette démarche, qui laisse aux organisations syndicales la maîtrise de leur combat, comme la grève unitaire du 23 septembre l'a montré est bien sûr de se tourner vers les usagers et les

## Des ponts, pas des murs

C'est à l'appel de trois cents organisations de la société civile, ce qu'ont demandé les participants du sommet citoyen, réuni le 17 octobre dernier à Montreuil. L'objectif de cette rencontre était, au lendemain de la signature du pacte européen sur l'immigration et l'asile, de définir des alternatives aux politiques sécuritaires développées par l'UE en matière de migration et d'asile. Une douzaine de mesures, telles que la ratification par les pays européens de la convention internationale sur les droits des migrants, ont été élaborées à cette occasion. Un appel a aussi été lancé à ce que les sociétés civiles, du nord et du sud, soient associées à la conférence euro-africaine sur les migrations et le développement, organisée fin novembre à Paris. Ce sommet citoyen, dans lequel la FSU a pris toute sa place, s'est achevé par une manifestation qui a réuni plusieurs milliers de personnes, et un concert place de la République.



Les 2 et 3 novembre, à Vichy, un collectif formé de syndicats, associations, partis politiques, organisait un contre sommet et une manifestation qui a réuni plus de 2 000 personnes.

&gt; DÉVELOPPEMENT DURABLE

# Grenelle 1 : a voté

La loi d'orientation sur l'environnement « Grenelle 1 » a été votée mardi 21 octobre à l'Assemblée dans une quasi « union nationale ». Le texte fixe des objectifs à long terme, tels que la division par 4 des émissions de gaz à effet de serre d'ici 2050 et définit des objectifs à moyen terme sur les secteurs clés que sont le logement, les transports ou encore l'énergie.



© CADIEUNATA

Le texte acte des principes généraux, tels la reconnaissance de l'urgence écologique et la nécessité d'une diminution des consommations en énergie, eau et autres ressources naturelles, ou encore de la préservation des paysages. Les députés ont affirmé la nécessité d'une gouvernance, avec institutionnalisation par la loi du comité de suivi du Grenelle de l'environnement. La charge de la preuve en matière d'environnement est renversée : ce sera aux décisions non respectueuses de l'environnement d'apporter la preuve qu'une décision alternative plus favorable à l'environ-

nement est impossible.

L'objectif de diviser par 4 les émissions de gaz à effet de serre d'ici 2050 (par rapport à 1990) est confirmé dans la loi. La part des énergies renouvelables dans la consommation de la France doit atteindre 23 % d'ici 2020, tous les bâtiments neufs devront respecter des normes basse consommation d'énergie à partir de 2012, et 400 000 rénovations thermiques complètes de bâtiments anciens doivent être réalisées chaque année à partir

de 2013. Les bonnes intentions sont également affichées du côté des transports avec priorité aux modes alternatifs à la route, de l'agriculture (objectif 20 % des surfaces consacrées à l'agriculture biologique d'ici 2020), de l'urbanisme.

Cependant, la loi ne dit pas un mot sur la place du nucléaire dans la politique énergétique, rien non plus sur les OGM (la question a déjà été traitée par une loi précédente), rien sur la déplétion des énergies fossiles. Aucun engagement précis n'a été pris pour une fiscalité climat énergie. On peut aussi regretter que les députés aient préféré

inscrire dans la loi le concept de « croissance durable » au lieu de l'objectif de réduction de l'empreinte écologique.

L'examen de la loi par le sénat se fera en janvier, Les objectifs fixés devront ensuite trouver des financements dans la loi de finances pour 2009, et dans une autre loi, le « Grenelle 2 », qui doit décliner concrètement le « Grenelle 1 ». Son contenu n'a toujours pas été dévoilé. C'est pourtant seulement au travers de cette loi mais aussi au travers des objectifs des textes européens sur le climat et la révision de la PAC qu'apparaîtra ou non la véritable ambition écologique du gouvernement français.

CLAUDIE MARTENS

## Le 29 novembre

Pour l'urgence climatique et la justice sociale, une journée d'action est organisée par une vingtaine d'associations dont la FSU, WWF, Greenpeace... Un rassemblement aura lieu à 11 h 30, rue du Bac, et six débats se tiendront de 13 h 30 à 17 h 30, à la Bourse du travail de Paris, 2, rue du Château d'eau.

<http://climatjustice.org>

## Contestations dans la Justice

*Les éducateurs judiciaires et leur principal syndicat, le SNPES-PJJ-FSU, protestent depuis des mois contre la conception sécuritaire du gouvernement au détriment de l'éducation. Les récents suicides d'adolescents en prison les ont amenés à dénoncer de nouveau une politique qui banalise l'incarcération des mineurs, alors que la situation est catastrophique dans les prisons. De plus la réforme annoncée de l'ordonnance de 1945 sur la délinquance des mineurs laisserait aux éducateurs la seule prise en charge pénale des mineurs, renvoyant l'assistance éducative aux conseils généraux. Mais ils sont loin d'être les seuls à s'opposer à la politique sécuritaire du Garde des Sceaux. Ces dernières semaines ont vu monter la colère*

*des magistrats, des surveillants de prison, des avocats. « Dati, le contrat de défiance », ou encore « Justice bafouée, démocratie en danger » : le 23 octobre les magistrats se sont rassemblés par milliers reprochant à leur ministre de ne pas respecter leur indépendance, d'exercer des pressions hiérarchiques constantes, une gestion autoritaire des dossiers, avec des injonctions contradictoires. Du côté des surveillants de prison, Madame Dati a évité de justesse le blocage des établissements pénitentiaires à partir du 13 novembre, annoncé par les principales organisations syndicales, en promettant des créations d'emplois... mais « crise financière ou pas, nous retournerons sur le terrain si les engagements ne sont pas tenus » prévient la CGT.*

# Refaire une santé



© CADIEUNANA

Les suppressions massives d'emplois, la mise en concurrence des personnels, les injonctions faites aux salariés, créent la souffrance au travail.

Dans le cadre des négociations sur la santé au travail dans la Fonction Publique, plusieurs réunions se sont déjà tenues, et compte tenu des débats, le ministère a acté que des séances supplémentaires seraient nécessaires, avant de formaliser des textes.

La dernière réunion portait sur le développement de la connaissance des dangers, risques et expositions en milieux professionnels : les employeurs publics et l'État ont pris conscience du retard accumulé sur ces questions, et de la déshérence de la médecine de prévention. Les mesures « techniques » proposées vont dans le bon sens, (transformation des CHS en CHS-CT, création d'une mission d'observation interministérielle sur la santé au travail, expérimentation de l'enquête SUMER), mais la FSU reste pour l'instant sur sa faim, d'autant que la politique de suppressions massives d'emplois qui contraint en effet les personnels à une intensification forte du travail, la mise en concurrence des personnels, les injonctions faites aux salariés, créent la souffrance au travail.

En effet, s'il y a bien la volonté affichée de vouloir prévenir les risques professionnels, (Troubles Musculo-Squelettiques, risques psycho-sociaux...), les propositions positives se heurtent au mur des moyens : manque de médecins de prévention (exemple dans l'Éducation Nationale où un médecin doit prendre en charge en moyenne environ 18 000 agents), manque de locaux et manque de matériel... Il faut aussi lutter contre les dysfonctionnements actuels des instances (CHS insuffisamment réunis) ou la non-application des textes existants...

Ainsi de la réalisation du Document Unique, dont la Fonction Publique fait un objectif majeur mais qui est exigé par la loi depuis 2002 et pourtant non réalisé dans un grand nombre de lieux de travail. La santé au travail doit devenir une vraie priorité, dans la fonction Publique comme dans l'ensemble des secteurs professionnels : cela suppose une volonté politique forte qui doit se traduire par des mesures concrètes. Construire des outils, sortir de la négation des pénibilités, entendre la parole des salariés, former les salariés et aussi les cadres de l'administration à la santé, sont les objectifs que nous entendons faire prendre en compte. Il faut désormais « soigner le travail » ! Cette négociation doit permettre de donner aux personnels les moyens de le faire.

ELIZABETH LABAYE

## Protection sociale

Dans la Fonction publique d'état, les ministères référencent actuellement les organismes complémentaires susceptibles de bénéficier d'une aide de l'employeur. Certains ministères ont fait le choix de labelliser uniquement la mutuelle de leur secteur (la MGET au MEEDDAT), mais d'autres seraient enclins à ouvrir le champ de la protection sociale aux assurances privées ! Au nom de « la concurrence libre et non faussée » on ferait ainsi cadeau aux prédateurs de l'assurance d'une labellisation solidaire, une publicité gratuite en quelque sorte ! Dans un contexte où la loi va ouvrir plus largement la porte aux cliniques privées, et faire de l'hôpital une entreprise, nous ne pouvons qu'être inquiets d'une marchandisation progressive de la santé, au détriment de l'égalité d'accès ! La FSU rappelle sa totale opposition à tel choix, et son exigence de voir les seules mutuelles solidaires reconnues par les ministères.

## Aide ménagère à domicile (AMD) : un premier recul

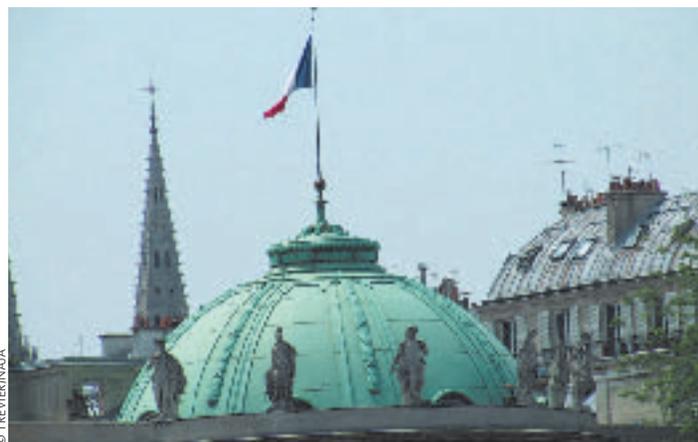
Les fédérations de fonctionnaires ont été reçues le 20 octobre par André Santini au sujet de la disparition de l'AMD. Suite à la mobilisation, il a été annoncé que l'AMD ne serait pas supprimée et que le ministre souhaitait la transformer « afin de la rendre plus attractive. » Le ministère envisage ainsi d'attribuer l'AMD en fonction de critères sociaux (retraités aux revenus de moins de 800 euros/mois et personnes qui ont déjà un niveau de dépendance

relevant des GIR V voire IV) et favoriser la rotation de cette prestation. Pour 2009, le ministère a annoncé que les dossiers en cours seront pris en compte mais que les nouvelles demandes d'AMD seraient examinées dans le budget d'action social interministériel. La FSU et les autres organisations syndicales ont pris acte de ce recul ministériel et demandé la mise en place d'un groupe de travail pour étudier cette question.

&gt; SALAIRES

# Une prime au mérite

200 000 fonctionnaires de catégorie A, « filière administrative » dans la Fonction publique d'État, devraient être concernés.



© TRÉVIERIN/ALIA

Présentée par le gouvernement comme pouvant remplacer « le fouillis d'indemnités et autres bonifications », elle serait composée pour 60 % d'une part liée aux fonctions et pour 40 % d'une part « au mérite ». Cette prime a vocation à être élargie à toutes les catégories, et dans les trois fonctions publiques.

La rémunération en fonction des résultats est source d'effets pervers contradictoires avec les exigences d'une administration au service de l'intérêt général.

La première difficulté est celle de l'évaluation du travail et de ses critères. Dépendante de la « conviction » du supérieur hié-

rarchique, elle n'est ni objective ni quantifiable. L'expérience montre que les femmes fonctionnaires risquent d'en être les premières victimes.

La logique du mérite individuel oppose aussi les personnels entre eux, censés se partager une enveloppe financière pré-établie, quand il conviendrait de déve-

lopper le travail en équipe.

Elle tend enfin à privilégier dans l'exécution de son travail les objectifs valorisés par la rémunération au détriment des autres et les tâches les plus rentables.

Le pouvoir d'achat des agents de la Fonction publique ne se garantit pas par des primes individualisées mais par une véritable revalorisation de la valeur du point d'indice. La FSU revendique une réforme de la grille indiciaire tenant compte des fonctions exercées et des qualifications des personnels ; Elle demande l'abandon du projet de décret relatif à la PFR.

EMMANUEL GUICHARDAZ

## L'AFPA dans la tourmente

**Le conseil de la concurrence ayant estimé qu'il « ne respectait pas les règles de la concurrence », des menaces de plus en plus lourdes pèsent sur l'AFPA (Association pour la formation professionnelle des adultes). Cet organisme public est géré paritairement par les syndicats et le patronat, et s'occupe de la formation qualifiante des adultes.**

**À partir du 1<sup>er</sup> janvier 2009, le financement de l'Association doit en effet être en grande partie transféré aux régions, qui pourront alors choisir les organismes formateurs sur appels d'offres dans le cadre d'une mise en concurrence avec le privé.**

**Dans le même temps, l'AFPA perdra son « habilitation générale et permanente » à délivrer des certifications professionnelles.**

## RGPP à la préfecture

*Le SNUP/FSU - Syndicat National Unitaire des Personnels du ministère de l'Intérieur-dénonce dans un tract national les multiples conséquences des offensives contre les missions du service public au détriment de nos concitoyens menées dans le cadre de la RGPP. Ainsi le contrôle de légalité sera automatisé sur certains actes courants et l'État marquera ainsi une plus grande confiance et moins de contrôle tatillon sur les actes des collectivités locales ! Le transfert des fonctions de guichet aux mairies sera systématisé pour les passeports et les cartes nationales d'identité, et engagé pour le futur système d'immatriculation à vie des véhicules qui sera effectué par l'intermédiaire des garagistes. Le contrôle des installations classées dangereuses pour l'environnement devrait être allégé, la conformité au permis de construire sera attestée sur l'honneur par le maître d'ouvrage, la*

*sécurité alimentaire sera attestée sur l'honneur par les fournisseurs, le rôle des Directions de la Consommation, de la Concurrence et de la Répression des Fraudes, des Services Vétérinaires, des services d'hygiène, des Commissions Départementales de Sécurité contre l'Incendie sera réduit.*

*Quant aux personnels, à la détérioration des conditions de travail résultant de la réduction des effectifs risquent de s'ajouter les déplacements géographiques du fait des modifications des organigrammes des services de l'État et des regroupements forcés de service.*

*Le SNUP dénonce une politique qui s'inspire de l'exemple anglo-saxon alors qu'après avoir massivement sacrifié les emplois publics, ces pays ont dû recruter tellement de fonctionnaires qu'ils ont retrouvé leur niveau d'il y a une vingtaine d'années (cf. Le Monde du 20 mai 2008).*

> PUBLISCOPE FSU

# Politiques publiques : la FSU consulte

Un des plus vaste et destructeur chantier du président s'intitule « Révision Générale des Politiques Publiques » (RGPP). La démarche gouvernementale prétend partir de trois questions : 1 que faisons-nous ? 2 quels sont les besoins et les attentes collectives ? 3 faut-il continuer à faire de la sorte ?



La FSU, comme de nombreuses organisations syndicales et associatives, d'élus ne cesse de demander que le gouvernement organise réellement le débat public sur ces trois questions. Puisqu'il s'y refuse la FSU a décidé de consulter très largement et très massivement les citoyens. Un questionnaire, réalisé avec l'institut CSA et traité par lui avec toutes les garanties de confidentialité et de professionnalisme sera donc proposé à la population. Sur les marchés, aux portes des gares ou des grands magasins, sur

les places et sur internet ses militants iront à la rencontre de la population pour recueillir son avis et à cette occasion mener le débat. L'objectif est de faire remplir au moins 35 000 questionnaires (c'est pour le CSA le chiffre qui garanti une réelle représentativité pour ce qui ne peut être un sondage). La priorité n'est donc pas spécialement les fonctionnaires, même s'ils sont aussi usagers de services publics, mais bien toutes les couches de la population. À l'heure où les conséquences de l'in-

capacité du « marché » et du privé à satisfaire aux besoins humains se font dramatiquement sentir et d'abord pour les plus démunis, c'est bien à l'ensemble de la société et des citoyens que la question de la défense et de la transformation des services publics, y compris comme réponse à la crise, doit être posée. Si le gouvernement se sert habilement des carences et des insatisfactions qu'elles génèrent dans les différents services publics, la solution est-elle de les supprimer ou de les rénover, de les moderniser ?

Derrière un vaste « plan social » de 160 000 suppressions d'emplois sur quatre ans, se met en place une réduction générale des politiques publiques (santé, logement, éducation, services à la personne...) et un démantèlement des services publics. Or même si la question du « modèle social » a été un des grands arguments de la campagne de Nicolas Sarkozy, plusieurs sondages, des mobilisations de proximité contre les fermetures (hôpital, école, tribunal...) associant les usagers montrent que la population n'est nullement convaincue de la justesse de l'objectif de « ne pas remplacer un fonctionnaire sur deux partant à la retraite », de casser le statut de la fonction publique, pour remettre en cause les missions de services publics et la redistribution des richesses qu'ils représentent, l'égalité de traitement « partout et pour tous » qu'ils doivent assurer. Il est plus qu'urgent de débattre d'une autre politique pour les services publics. Ce fut le sens de l'appel « le service public est notre richesse » lancé on s'en souvient à l'initiative de personnalités du monde syndical, associatif, politique et de chercheurs. C'est dans le cadre de cette démarche citoyenne que cette campagne veut s'inscrire.

JEAN-MICHEL DREVON

**EN FRANCE, UNE SOIXANTAIRE D'ENSEIGNANTS SÉRIENT QUOTIDIENNEMENT VICTIMES D'ACTES DE VIOLENCE\*. POUR LA PLUPART, IL S'AGIT D'INCIVILITÉS, AVEC UN NOMBRE CROISSANT D'AFFAIRES METTANT EN CAUSE LES PARENTS. DANS UNE SOCIÉTÉ QUI SE JUDICARISE, L'ÉCOLE NE FAIT DÉSORMAIS PLUS FIGURE D'EXCEPTION.**

\*Source : Observatoire de l'éducation, 2014-2015. Enquête sur les violences à l'égard des enseignants.

# Exercer plus sereinement son métier

Responsabilité vis à vis des élèves, accident du travail, climat scolaire agressif, relations parfois conflictuelles avec les parents... Les profs et les personnels de l'éducation s'exposent tous les jours à des difficultés ou des risques qui peuvent fragiliser leur santé morale ou physique. Issus du même collège, Fanny et Antoine, ont vécu des épisodes éprouvants dans le cadre de leurs fonctions. Leurs témoignages, quelques semaines après les faits, nous éclairent sur l'intérêt de la nouvelle couverture professionnelle, mise au point par la MAIF et l'Autonome de Solidarité.

## ... Fanny,

41 ans, 19 ans d'expérience

« Quelques jours après la rentrée, j'ai été prise à partie par des parents d'élèves qui m'ont fait en cause mes méthodes pédagogiques. Parce que j'avais osé demander à leur fille de me montrer ses devoirs, ils m'ont accusé de harcèlement ! Les provocations de l'élève sont alors revenues quasi quotidiennes. L'enfant faisait courir de fausses rumeurs à son sujet, s'exposant à ma vie privée. J'étais tiraillée entre l'envie de me taire par crainte de nouvelles réactions et l'envie de porter plainte. Grâce à l'Offre Métiers de l'Éducation, l'Autonome de Solidarité m'a proposé une solution à l'amiable pour régler une action en justice. J'ai accepté. Lui faisant le rôle de médiateur. Des rencontres avec les parents ont finalement permis de nous expliquer. Aujourd'hui, je bénéficie d'un suivi en psychologie, j'ai repris de nouveau mes cours en toute sérénité. »

## ... Antoine,

45 ans, 13 ans d'expérience

« Pendant mon service, en faisant une chute dans les escaliers, je me suis fracturé le tibia. Cela s'est produit juste à mon retour de vacances. Depuis, je suis toujours en arrêt de travail avec la jambe dans le plâtre. Je bénéficie heureusement d'une aide à domicile pour aider à gérer le quotidien, faire les courses et s'occuper des tâches ménagères. D'autres complications sont survenues qui retardent ma guérison et je ne suis pas sûr de pouvoir reprendre mes anciennes fonctions. Si je suis décaré à ma vie professionnelle, je sais que l'Offre Métiers de l'Éducation me propose encore de très garanties. En cas de reclassement, je suis assuré de percevoir des indemnités complémentaires aux prestations de l'État pour compenser les pertes de revenus. »



© Charles Dreyfus

## L'Offre Métiers de l'Éducation

Une réponse nationale pour apporter une protection complète aux personnels de l'éducation

### La défense des droits et responsabilités :

- protection juridique et prise en charge des frais pour toute intervention juridique judiciaire en faveur des personnes victimes ou mises en cause ;
- soutien psychologique et interventions sociales pour toute question ou toute difficulté liée à l'activité professionnelle.

Des solutions pratiques et financières en cas de congés sursurés résultant d'un accident du travail ou de trajet ou d'une maladie professionnelle.

Un soutien immédiat par la proximité des interlocuteurs et un accompagnement adapté en toutes circonstances.

### Qui peut bénéficier ?

Tous les personnels de l'éducation (enseignement public ou privé, enseignants contractuels, enseignants du premier degré (CPE, professeur, agent technique...).

## Plus d'information sur :

[www.maif.fr/offreeducation](http://www.maif.fr/offreeducation)  
[www.autonome-solidarite.fr](http://www.autonome-solidarite.fr)



## En grève le 20 novembre



Le 19 octobre, 80 000 enseignants, parents, élèves et acteurs de l'éducation manifestaient à Paris pour faire entendre leurs exigences d'une autre politique pour l'école, dénoncer des réformes qui creusent les inégalités et remettent en cause le sens même et la nature des métiers de l'enseignement. Ils ont rappelé que l'éducation devait redevenir une priorité pour la Nation dans une société minée par des inégalités que la crise accentue. Ces exigences ont reçu un large appui de l'opinion publique.

les fondements de l'école publique qui sont remis en cause avec un horaire diminué et des programmes plus lourds, moins d'enseignants, les réseaux d'aides aux élèves en difficulté supprimés.

Dans le second degré, si Xavier Darcos a été contraint de modifier une partie du projet initial de la réforme du lycée, sur la seconde en particulier, la réforme présentée demeure inacceptable sur de nombreux points et les inquiétudes sont fortes sur l'avenir de parcours cohé-

Les revendications budgétaires n'ont reçu aucune réponse positive, pas plus que celles liées à la revalorisation des métiers. L'Assemblée a adopté dans le cadre du débat sur la loi de finance, le projet de budget de l'éducation nationale en première lecture, avec 13 500 suppressions d'emplois et une baisse de crédits sans précédents<sup>1</sup>.

Dans le premier degré, c'est le métier et l'engagement professionnel des enseignants qui sont critiqués en permanence,

et sur l'avenir de certaines disciplines particulièrement fragilisées comme les sciences économiques et sociales par exemple.

Dans l'enseignement supérieur et la recherche, aux coupes budgétaires annoncées avec plus de 1 000 emplois supprimés malgré les promesses passées du gouvernement s'ajoute la volonté du ministre d'imposer une modification du statut des enseignants chercheurs et de ses garanties en matière de service, de carrière et de rémunération ; A la dégradation constante et programmée des moyens d'enseignement et des conditions de travail, s'ajoutent des attaques répétées contre le paritarisme et le droit syndical.

La FSU avec les 21 organisations à l'origine de la manifestation nationale, appelle à poursuivre l'action, pendant la semaine du 17 au 21 novembre avec des initiatives du type nuit des écoles, et l'interpellation de chaque parlementaire dans sa circonscription. Dans ce cadre, les organisations syndicales du premier degré, du second degré et du supérieur ont décidé d'appeler à la grève le 20 novembre.

MARC BRUYÈRE

1. Pour la première fois depuis 1945, les crédits (hors coût des pensions de retraite) sont en baisse en euros constants.

## Élections professionnelles

Près de 800 000 personnels enseignants de l'éducation nationale vont élire, d'ici le 2 décembre, leurs représentants dans les commissions paritaires départementales (pour le Premier degré), académiques (pour le Second degré), ainsi que pour les commissions nationales (CAPN). Ce scrutin sera une mesure de la contestation de la politique éducative du gouvernement, et se déroulera sur fond de remise en cause des principes mêmes du paritarisme, et plus

généralement, des droits syndicaux.

Dans ce contexte, la participation sera l'un des indicateurs qui sera attentivement regardé.

Traditionnellement forte (autour de 60%), il s'agira cependant d'enrayer une tendance à la baisse observée lors des précédents scrutins.

Bien entendu, les résultats des syndicats de la FSU constitueront à n'en pas douter l'autre indicateur fort de ce scrutin : compte tenu du nombre d'agent concerné,

ils contribuent en grande partie à la représentativité de la FSU, dans l'éducation nationale, mais aussi dans la Fonction publique, et influent directement sur l'efficacité de l'action syndicale.

N'oublions pas non plus qu'à la même période, se dérouleront aussi les élections concernant les agents non titulaires de l'éducation nationale, et que, dans certains départements, la FSU a également déposé des listes aux élections prud'homales.

&gt; LYCÉES

# Premiers reculs

Après la mobilisation du 19, Xavier Darcos a été contraint de revenir sur certaines propositions initiales de la réforme. Nous restons loin du compte.



© RIVALDINA

J.-P. de Gaudemar, désigné par le ministre pour mener la réflexion sur la réforme du lycée, avait dès la fin septembre fait connaître son projet dans la presse. Remettant en cause l'organisation du lycée en trois voies et différentes séries (littéraire, scientifique, économique et sociale, technique industrielle, ...) il proposait une organisation des enseignements en modules semestrialisés de trois heures. En seconde, l'horaire hebdomadaire de l'élève serait de 27 heures réparties en 11 modules d'enseignement général, 4 d'enseignement d'exploration, et 3 d'accompagnement (soutien, aide aux devoirs).

Mardi 21 octobre, deux jours après le succès de la manifestation pour l'éducation, Xavier Darcos présentait à la presse un point d'étape sur la réforme du lycée, marqué par deux différences notables pour la classe de seconde. L'horaire élève passerait

à 30 heures; l'organisation sous forme de modules semestriels ne concernerait plus que les enseignements d'exploration et les 3 heures d'accompagnement obligatoire.

Par ailleurs, le ministre s'est voulu rassurant sur le maintien d'une voie technologique à côté de la voie générale, et a affirmé « cette nouvelle organisation du lycée n'implique pas de réforme du baccalauréat ». Il donnait enfin des assurances sur le caractère hebdomadaire du travail des enseignants. Mais il affirmait aussi « ce principe d'organisation en modules sera également au cœur de l'organisation des classes de Première et de Terminale », en contradiction avec le maintien du baccalauréat et celui des séries technologiques par exemple.

Le projet présenté demeure inacceptable sur plusieurs points. Le bloc des enseignements généraux est porté à 21 heures sans que soient précisées la répartition et l'articulation avec les enseignements d'exploration. Cette architecture marginalise de fait les enseignements qui ne figurent pas dans la liste des enseignements généraux (SES, enseignements technologiques, langues anciennes et enseignements artistiques), et ouvre la voie au retour de Secondes profilées,

Le SNES et le SNEP ont demandé à rencontrer le ministre pour lui rappeler l'ensemble de leurs demandes. Ils placeront la question du lycée au cur des revendications de la grève du 20 novembre et organisent le 29 novembre les états généraux des lycées pour que la parole des établissements soit enfin entendue.

CLAUDIE MARTENS

## États généraux des lycées

Le SNES, le SNEP et le SNUEP organisent des états généraux des lycées à Saint-Ouen eurosite (métro Porte de la Chapelle) le samedi 29 novembre.

L'objectif est de mener publiquement le débat sur les évolutions nécessaires du lycée, et la réforme en cours, avec montée des représentants des établissements à Paris. Il s'agit de faire entendre la parole des enseignants et la confronter à celle des lycéens et des parents invités, lors d'une table ronde. Trois ateliers sont prévus pour que chacun puisse s'exprimer, à partir des débats menés dans chaque établissement, et construire des propositions.

Une synthèse sera faite en séance plénière et permettra d'adresser un appel solennel à Xavier Darcos.

## Agence

Xavier Darcos, a confirmé le mercredi 5 novembre la mise en place d'une « Agence nationale du remplacement, administration de mission dotée d'une vingtaine de personnes ».

Celle-ci devrait être opérationnelle pour la rentrée 2009.

Alors que les moyens consacrés au remplacement des enseignants n'ont cessé de diminuer dans les académies, le ministre prétend par cette mesure « utiliser le potentiel de remplacement de la manière la plus dynamique possible ». Il veut surtout « assouplir les contraintes administratives qui limitent actuellement l'efficacité des dispositifs de remplacement », ce qui porte en germe de nouvelles dégradations des conditions de travail.

## Les maquettes publiées



© CADIEU/NAVA

La réforme de la formation des enseignants se poursuit à un rythme qui ne permet pas de réelles concertations. Le 4 octobre se tenaient les États généraux de la formation, à Créteil, réunissant plus de 400 enseignants, universitaires, ou formateurs IUFM, qui ont débouché sur un appel très unitaire... Sourd au succès de cette journée, le ministre continue de mener la réforme à marche forcée. Le 13 octobre il rendait publics les projets de maquettes des concours qui s'appliqueront dès 2010, et seront accessibles aux étudiants titulaires d'un master (ou en 2<sup>e</sup> année de master). Ces maquettes concernent les professeurs d'école, de collège et lycée, de l'enseignement technique, d'éducation physique, et les CPE. Après des consultations éclair, le ministre a fait le choix d'une maquette unique pour tous les concours de recrutement d'enseignants sur la base de 4 épreuves : 2 épreuves d'admissibilité, écrites, devant juger de la culture disciplinaire des candidats (qui auront lieu en janvier), et 2 épreuves orales d'admission aux coefficients renforcés, axées sur la capacité à organiser un enseignement, et sur la connaissance du système éducatif (qui se tiendront en juin). Outre qu'il n'apparaît pas opportun de généraliser un nombre d'épreuves données au vu de la

grande diversité des disciplines et métiers concernés, la question qui demeure est celle de la place de la formation professionnelle. En effet, les lauréats, quel que soit le concours, et sous réserve de l'obtention de leur 2<sup>e</sup> année de master (s'ils la présentent simultanément), seront en pleine responsabilité d'enseignement dès la rentrée suivante. Pour toute formation, il est prévu un compagnonnage, par un enseignant expérimenté. Alors que l'année de formation en IUFM (PE2, PLC2, PLP2) était sévèrement jugée... sa disparition ne pourra qu'aggraver la situation des nouveaux enseignants et CPE. Ceux-ci risquent fort de ne découvrir le métier qu'en l'exerçant. Enseigner est un métier qui s'apprend, avaient rappelé les États généraux... pour l'heure, rien ne garantit cet apprentissage. Rappelons que la formation est désormais confiée aux universités, qui sont contraintes d'élaborer dans l'urgence des maquettes de master pour répondre aux besoins dès la rentrée 2009. Un fort mouvement de mécontentement traverse les universités qui demandent du temps de concertation. Rappelons aussi que rien ne permet d'espérer que le savoir faire des IUFM trouvera sa place dans les nouveaux schémas.

MARIANNE BABY

## Rased

C'est le nombre de signatures qu'a recueilli, en trois semaines, la pétition « Sauvons les Rased » ([www.sauvonslesrased.org](http://www.sauvonslesrased.org)). Cette action, à l'initiative des organisations syndicales du premier degré et des fédérations des associations d'enseignants spécialisés, vise à protester contre la suppression, à la prochaine rentrée, de 3 000 postes des réseaux d'aides spécialisées aux élèves en difficulté (RASED) dans le primaire. Elle s'inscrit dans une série de mobilisations menées depuis le début de l'année sur ce sujet (adresse commune aux parents d'élèves, interpellation du ministère...) et se poursuit par des motions de conseils d'écoles, des rassemblements devant les Inspections académiques et les préfetures, des demandes d'audiences auprès des parlementaires. Qui peut croire en effet qu'avec 20 000 élèves supplémentaires, 6 000 suppressions de postes, et les réseaux d'aides supprimés, les élèves pourraient mieux réussir à l'école ?

**Avec ses partenaires, le SNUipp demande la levée de cette mesure et l'ouverture de réelles discussions sur l'avenir des dispositifs d'aides spécialisées aux élèves en difficulté. Une question qui sera également au Cœur de la journée de grève du 20 novembre.**





&gt; VOIE PROFESSIONNELLE

# Réforme contestée

La réforme de la voie professionnelle qui concerne la généralisation du Bac pro en trois ans a été rejetée par le Conseil supérieur de l'Éducation.



DR

Le Conseil Supérieur de l'Éducation a examiné le jeudi 23 octobre quatre projets de décrets qui mettent en œuvre la généralisation du Bac pro en trois ans dans le cadre de la réforme de la voie professionnelle.

L'un de ces décrets affiche bien le maintien d'un cycle de deux ans pour préparer un diplôme de niveau V mais il ne s'agirait en fait que d'une préparation au CAP.

Si ces décrets ne sont pas retirés, le BEP, qui reste un diplôme de niveau V inscrit au répertoire national des certifications professionnelles, ne sera plus qu'une certification intermédiaire délivrée en cours de cursus du bac pro en trois ans sur la base d'épreuves évaluées en CCF!

Pour le SNUEP-FSU, la disparition des sec-

tions de préparation au BEP est « une erreur historique grave ». Il considère notamment que « la possibilité de préparer un BEP, voire un CAP, lors de la préparation d'un baccalauréat professionnel en trois ans, ne sera pas de nature à apporter une réponse positive aux difficultés des élèves qui nous sont confiés. Considérer le BEP comme une simple « certification intermédiaire » validée à grand renfort de contrôle en cours de formation condamne définitivement ce niveau de qualification. Même la formation au baccalauréat professionnel sera fragilisée et la tâche des enseignants sensiblement alourdie. » C'est pourquoi la FSU et ses syndicats ont voté contre ces projets, comme d'ailleurs une majorité du CSE, le SGEN-CFDT les ayant quant à lui approuvés.

Les 3 syndicats du second degré de la FSU (SNUEP, SNES, SNEP) ont dans un communiqué de presse commun, rappelé au ministre qu'en supprimant ces formations, il prenait « la lourde responsabilité d'augmenter le nombre de sorties sans qualification ». En effet, les élèves les plus fragiles, qui n'auront pas obtenu de place en CAP à la sortie du collège devront se tourner vers l'apprentissage, sinon choisir la voie du bac pro, mais avec des risques importants d'échec. Le ministre Darcos doit entendre l'avis du Conseil supérieur de l'éducation et revenir sur ses projets.

ELIZABETH LABAYE

## Maternelle

Après les propos méprisants du ministre de l'Éducation nationale sur les couches et les siestes, c'est au tour d'un rapport sénatorial sur la scolarisation des enfants de 2 à 3 ans de déstabiliser encore davantage l'école maternelle. Les auteurs préconisent « d'imaginer de nouvelles formes d'accueil » pour cette tranche d'âge et proposent la création de « jardins d'éveil ». Si la scolarisation des tout-petits nécessite de réfléchir sérieusement aux conditions d'accueil (horaires, locaux, formation des enseignants, taux d'encadrement...), écarter des enfants de l'école relève des choix budgétaires et non éducatifs. La scolarisation à deux ans est particulièrement importante pour les enfants les plus fragiles socialement et scolairement : veut-on définitivement les oublier ?



© CADIEU/NAJA

## Mutations

Des projets de notes de service sur la « mobilité » des personnels enseignants du premier et du second degré, d'éducation et d'orientation, remettent gravement en cause les règles d'affectation et de mutation.

Les commissions paritaires ne seraient plus consultées qu'à la fin des opérations, les qualifications requises pour certains postes seraient minorées, les barèmes considérés comme indicatifs...

Ces projets ouvrent la porte à des affectations discrétionnaires, à une individualisation des situations en dehors de toute transparence. Ils aboutiraient à soustraire de fait les mutations et affectations des personnels à tout contrôle et à tout examen contradictoire avec les élus du personnel dans les commissions paritaires.

Alors que l'ensemble des organisations syndicales se sont opposées à ces mesures, le ministère, en dehors de toute concertation, persiste et vient même d'annoncer la mise en place, début novembre, d'une plate-forme téléphonique – qui peut être concédée au privé – pour éviter que les collègues n'aient recours à leurs délégués du personnel pour être conseillés et accompagnés dans leurs démarches !

La FSU avec ses syndicats demande que ces projets soient retirés sans délais.

# À l'école des citoyens



© CADIEU/NAJA

***Former des citoyens éclairés est le cœur des missions de l'école. Construire une culture commune pour renforcer le lien social est un enjeu majeur à l'heure où les choix éducatifs du ministre risquent d'aggraver les inégalités et les ruptures sociales.***

**Dossier réalisé par  
Marianne Baby, Sandrine Charrier,  
Jean-Michel Drevon, Emmanuel Guichardaz,  
Élizabeth Labaye, Corinne Vialle.**

Les fins de l'éducation diffèrent d'une société à l'autre, d'une époque à l'autre, d'une culture à l'autre. Dans l'antiquité, Sparte et Athènes illustrent bien, à travers l'éducation des jeunes, la divergence des projets des deux cités. Plus près, former les citoyens a toujours été la mission première de l'école républicaine. Condorcet, déjà, dès les premières années de la République, en pose les fondements. Il faut, dit-il, enseigner « ce qui est nécessaire à chaque individu pour se conduire lui-même et jouir de la plénitude de ses droits ». Il ne s'agit pas de former des travailleurs, mais bien de préparer les citoyens. Dans l'héritage des Lumières, la question des savoirs est centrale, l'école sera pensée pour doter chaque individu des savoirs nécessaires pour participer pleinement à la vie de la nation. L'école de Jules Ferry a défini des savoirs de base utiles au futur citoyen dans l'espoir d'en faire de bons républicains, de bons travailleurs, voir de

bons soldats. Choix des disciplines et des notions à enseigner sont régulièrement redéfinis, de l'école maternelle au lycée. L'histoire, en particulier, a toujours été au cœur car il faut « savoir d'où l'on vient pour comprendre où l'on va » (Antoine Prost). S'adaptant à l'évolution technologique et sociétale, s'ajoutent désormais les nouvelles technologies, les langues vivantes étrangères, ou l'éducation au développement durable. De fait, les disciplines concernées ne sont pas limitées « on peut le faire en sciences, en biologie... » (voir interview). Mais les pratiques d'enseignement elles-mêmes sont en jeu, « l'intérêt du débat en classe, c'est de créer les conditions de l'élaboration des savoirs, avec des décisions à prendre ». Pratiques, mais aussi posture de l'enseignant : « l'attitude professorale est une posture fondamentale de responsabilité, de rigueur et de modèle » (interview). Spécifiquement désignées pour construire la civilité, le civisme : la morale, l'instruction civique, l'éducation à la citoyenneté... les termes mêmes montrent comment on oscille selon les époques entre la volonté de conformer ou celle d'épanouir. Ainsi, mise en regard des pratiques actuelles de construction à l'école d'un « vivre ensemble », la version 2008 des programmes pour l'école, avec un retour aux maximes moralisantes, est apparue rétrograde. Enfin, la participation des élèves aux instances des écoles et des établissements marque une évolution, depuis les années soixante-dix, pour prendre en compte la parole des élèves, même s'ils s'investissent peu dans les instances créées. De nombreuses pistes donc autour de cette question fondamentale pour l'école et pour la société, dont ce dossier ne saurait prétendre à faire le tour...



© TRÉVIERS/INA

# Former des citoyens primaires

Plus encore que dans les contenus, c'est sur les termes employés et les nouveaux programmes de l'école primaire se distinguent des p

## Le retour de la morale

Dès la maternelle, le « vivre ensemble » est défini comme « apprendre les règles de civilité et les principes d'un comportement conforme à la morale ».

En CP et CE1, aux cycles des apprentissages fondamentaux, l'éducation civique est remplacée par « l'instruction civique et morale ». On y trouve le retour des célèbres maximes « Ne pas faire à autrui ce que je ne voudrais pas qu'il me fasse », qui on fait les beaux jours de l'école de Jules Ferry. Au cycle 3, les mêmes termes renvoient cependant à des notions plus classiques : importance de la règle de droit dans l'organisation des relations sociales, règles élémentaires de l'organisation de la vie publique et de la démocratie, enjeux de la solidarité nationale (protection sociale, responsabilité entre générations), l'Union Européenne. Sans oublier les symboles (drapeau, hymne...).

## les « humanités »

L'apprentissage des règles de la vie en collectivité, la connaissance et de

la compréhension du monde dans lequel nous vivons demeurent cependant dans cette version allégée des programmes. S'y ajoute une nouveauté, au moins dans la terminologie : la construction d'une « culture humaniste », censée « ouvrir l'esprit des élèves à la diversité et à l'évolution des civilisations, des sociétés, des territoires, des faits religieux et des arts » et contribuer à la formation de la personne et du citoyen. Nouveauté, oui, mais le texte se résume à une série de dates, « grands personnages » et un catalogue d'œuvres, sans cohérence. Enfin si certaines préoccupations de notre époque sont traitées (sécurité de l'Internet, maltraitance...), l'éducation au développement durable, qui constituait une partie du programme de 2002-2007, n'est plus citée. Certains de ces thèmes sont présents dans la nouvelle partie « les êtres vivants dans leur environnement ».

## Et dans la pratique

À l'école primaire, c'est bien dans la pratique de classe, qu'une grande part de la formation des futurs citoyens prend forme. La construc-



© CADIUNIA

# Un conseil d'enfants à Nice

Dans cette école niçoise, tout est parti il y a quelques années d'une question de papiers jetés par terre. Après chaque récréation la cour était vraiment sale. Comment faire pour que les élèves respectent davantage cet espace commun? Il fallait commencer par les écouter, et ils ne manquaient pas d'idées, parfois assez basiques, comme augmenter le nombre de poubelles. Mais quitte à parler « récré », ils avaient d'autres sujets à aborder : occupation des espaces (qui utilise les cages de foot?), respect des règles (dans leurs jeux de cour, mais aussi celles de l'école...), accès et propreté des toilettes. Les 13 classes de l'école ont rapidement eu besoin de se doter d'une structure pour que chacun puisse prendre sa place dans les échanges. Conseil d'enfants dans chaque classe, puis au niveau de l'école avec des délégués de classe. Pré-

sence de délégués au conseil d'école, prise de parole pour présenter un projet, soumettre des demandes, faire valoir des propositions. Même les CP revendiquent une place dans les débats. Depuis, la mairie a fait refaire toutes les toilettes, la cantine a été aménagée en self-service. Sans compter que désormais les élections de délégués en début d'année donnent lieu à de multiples réflexions sur le processus démocratique... Le débat en classe permet, bien sûr, de développer des compétences langagières (argumenter, reformuler, faire une synthèse), mais aussi sociales : écouter les autres, respecter les conditions du dialogue... toutes choses ni faciles, ni jamais définitivement acquises, mais ici vécues de façon très concrète. À l'instar d'autres municipalités, la mairie a mis en place un conseil municipal d'enfants.

## s à l'école

l'idéologie qu'ils sous-tendent, que récents.

tion des règles de vie, l'attribution des rôles (« facteur », « secrétaire ») pour répondre aux besoins de la vie de l'école sont autant de manière d'aborder, même avec des petits, la question de la citoyenneté.

Certaines classes vont plus loin, en adoptant une organisation qui recrée, à leur niveau, un fonctionnement institutionnel basé sur des règles sociales très élaborées : coopératives scolaires, conseil de la classe, discussions et votes concernant les projets, traitement collectif des incidents et incivilités...

Sans aller jusque-là, les projets de classe, les sorties, spectacles et fêtes de fin d'année intègrent le plus souvent une dimension citoyenne, dans la préparation, le retour, tout autant que dans les thèmes abordés.

Enfin, l'éducation physique et sportive est aussi, par excellence, une éducation à la responsabilité et à la prise d'autonomie, au respect des règles, au respect de soi-même et d'autrui...

Autant de pratiques qui permettent aux enseignants du premier degré de s'affranchir du carcan moraliste et réducteur des programmes.



© CADIEUJUNIA

## CPE, un rôle majeur

Les Conseillers principaux d'éducation, spécificité française en péril du fait du tarissement du nombre de postes offerts aux concours depuis plusieurs années, jouent un rôle primordial dans les établissements du second degré en matière de « vivre ensemble » et dans la formation des élèves à la citoyenneté. Consultés par l'ensemble des membres de la communauté éducative en cas d'atteintes aux règles de vie, ils privilégient la relation éducative pour amener les élèves à mieux comprendre les implications de leurs actes, et conseillent les personnels qui le leur demandent quant à la conduite à tenir lorsque des élèves sortent du cadre de respect nécessaire à la vie en collectivité. Interlocuteurs directs des familles, ils les impliquent dans un processus éducatif copartagé, jouant s'il le faut le rôle de médiateur quand les relations inter-individuelles prennent un tour conflictuel et nécessitent de prendre un peu de recul. Très impliqués dans la vie citoyenne des établissements, ils participent à l'organisation des élections des délégués de classe et, dans les lycées, des délégués représentés dans les différentes instances où leur parole est recueillie. L'apprentissage de la citoyenneté pour les élèves délégués passe par une formation dans laquelle s'impliquent fortement les CPE. Il s'agit, entre autre, de faire réfléchir au rôle que doit jouer un représentant des élèves, qui ne peut porter sa seule parole et doit savoir restituer à ses mandants celle qui est exprimée par les membres adultes de la communauté éducative dans les différentes instances où siègent les délégués élèves.



© TRÉVIER/SINAÏA

# Contenus et pratiques des clés pour la cité



Donner aux futurs citoyens les moyens d'exercer leur citoyenneté, c'est permettre aux jeunes de comprendre les grands enjeux citoyens d'aujourd'hui et de demain, de construire ensemble une culture commune faite de connaissances et de valeurs partagées.

L'apprentissage de la citoyenneté ne saurait se réduire à celui de la civilité, en tentant d'imposer à tous « les bons comportements ». Il faut au contraire permettre le raisonnement, le questionnement, l'argumentation, le développement de l'esprit critique et de la créativité, la maîtrise des langages. Sans doute faut-il aussi revoir la place de l'histoire sociale, des sciences sociales et introduire dans les programmes la question du travail dans la société.

Plutôt que d'intégrer ces questions dans les différents programmes disciplinaires et permettre à la fois un travail disciplinaire, des approches croisées et un travail sur des objets communs, la réponse institutionnelle consiste à empiler de « l'éducation à... » (citoyenneté, sécurité, santé, environnement, médias...), ou à faire de la lutte contre le racisme, l'obésité... l'objet de semaines spécifiques. Pourtant on pourrait entre autre :

- Imaginer un travail conjoint entre une ou plusieurs disciplines et les professeurs documentalistes afin d'amener les élèves vers une bonne maîtrise des techniques documentaires, et des outils de communication.

- Donner une réelle place à l'environnement dans les programmes scolaires pour permettre une approche croisée entre les SVT, la géographie, et en lycée les SES et la philosophie.

- Mettre en synergie les différentes approches de l'image (utilitaire, référentielle, scientifique, artistique) développées dans nombre de disciplines avec le travail réalisé en arts plastiques.

La question des pratiques pédagogiques et de leur diversification se pose également.

Comment les valeurs auxquelles se réfère notre société démocratique sont-elles à l'œuvre dans la classe, au cœur même des apprentissages ? Quelles pratiques d'enseignement permettent de construire son rapport

# ques : oyenneté



© RYAUDINAVA

aux autres et au monde. Dans le cadre de ses observatoires\* le SNES a notamment réfléchi à la place du débat dans l'enseignement des disciplines, au rôle qu'il peut jouer en terme d'appropriation des savoirs et l'apprentissage de la citoyenneté.

L'intérêt du débat en classe, c'est de créer la condition de l'élaboration des savoirs, avec une décision à prendre et pas seulement de produire un exposé. L'objectif est d'apprendre à réfléchir, argumenter, anticiper les arguments des autres, à dégager des synthèses quand elles sont possibles, ou à poursuivre la réflexion.

Chaque élève doit jouer un rôle dans la prise de décision, qu'il s'agisse d'un processus de création, d'une réflexion sur un sujet donné, ou d'une confrontation entre la théorie et une expérience.

Dans ces débats, les savoirs sont réinterrogés. Au centre, ni l'élève ni le prof, mais la relation de l'élève au savoir.

\*Voir compte rendu des observatoires de juin 2007 organisés par le secteur contenu du SNES : [www.snes.edu/spip.php?article5345](http://www.snes.edu/spip.php?article5345)

## De l'éducation civique

Sur ces questions, la vigilance doit être de rigueur. Ainsi, l'an dernier, grâce à une consultation sur les programmes organisée par le SNES, nous avons fait revoir sa copie au ministère suite à une formulation injustifiable dans le programme de troisième, à propos des droits « accordés à tous les habitants régulièrement installés sur le territoire », comme si les sans-papiers n'avaient aucun droit! Maladresse, étourderie, concession à l'air du temps? On peut se poser la même question à propos des sujets d'éducation civique du brevet, que nous avons fortement critiqués d'une part pour leur indigence intellectuelle bien peu conforme aux ambitions de cet enseignement, d'autre part pour l'insistance sur les « devoirs » des citoyens, censés contrebalancer les droits, jusqu'à un curieux « devoir de fraternité ».

Au lycée, à la faveur de la réforme du lycée de 2000, l'Éducation Civique Juridique et Sociale est introduite dans les enseignements, à hauteur d'une demi-heure par semaine. Cet ensei-

gnement a une place particulière, ne constituant pas une discipline, et prenant la forme d'une recherche documentaire et de la pratique du débat argumenté. Il signifie donc une relation pédagogique profondément modifiée, qui ne s'appuie pas sur la transmission classique de savoirs disciplinaires. De nombreux enseignants s'en sont emparés en appréciant l'alternative qu'il offre en terme de pratiques, d'autres sont sceptiques quant aux capacités d'élaboration de savoirs qu'il pourrait permettre. Quoi qu'il en soit, à notre connaissance, aucun bilan n'a été dressé par le ministère de cet enseignement récent.

Plus grave, le projet en cours sur la réforme du lycée, en l'état actuel, ne dit rien de ce qu'il devient. On aimerait penser, au moins, que le travail de recherche documentaire ou sur l'argumentation à partir d'éléments d'actualité trouvera une place non négligeable au sein des disciplines existantes, avec un volume horaire suffisant, pour ne pas être abandonnées.

## CVL : intérêt et limites

Comme chaque année, les lycéens des 2 600 établissements publics étaient appelés à désigner leurs représentants aux Conseils des délégués pour la Vie Lycéenne (CVL).

Si le ministre se réjouit des résultats, avec une hausse de 1 point de la participation, la marge de progression de l'investissement des lycéens est encore importante, 54,5 % seulement ayant participé à ce scrutin.

L'étape suivante est la désignation des représentants des élèves aux Conseils académiques de la vie lycéenne (CAVL), le 29 novembre. Ses membres sont élus par les délégués des CVL.

Le CVL traite de l'organisation du temps scolaire, de l'information liée à l'orientation, de la santé, l'hygiène et la sécurité, comme de l'aménagement des espaces destinés à la vie lycéenne, et du soutien aux initiatives grâce aux fonds de vie lycéenne.

Instance de dialogue et de consultation à l'échelle de l'établissement, pour permettre aux lycéens d'avancer leurs idées et de mener des projets, c'est pour l'UNL « l'occasion de se former à devenir un citoyen responsable ». Il reste que ces instances constituent un cadre un peu formel, relativement peu investi et aux pouvoirs limités. Dans de nombreux établissements, il est d'ailleurs très difficile de trouver des élèves spontanément volontaires pour occuper un poste de délégué, les lycéens estimant que bien peu d'avantages sont attachés à la fonction eu égard aux contraintes qu'elle impose.

Cependant, les mobilisations récentes comme celle sur le CPE ou le maintien des postes d'enseignants ont montré que les lycéens ont su trouver, à l'occasion, d'autres formes d'engagement lorsque leur avenir est en jeu!

# Former le citoyen

Les questions de développement durable constituent une dimension essentielle de la formation du citoyen au moment où nos sociétés traversent une crise économique, sociale et environnementale sans précédent.



Dès 1972, la Conférence des Nations Unies sur l'environnement humain de Stockholm a mis l'accent sur les interrelations entre l'environnement et les questions socio-économiques liées à la pauvreté et au sous-développement. À partir de 1980, le concept de développement durable (DD) a émergé avec la prise de conscience de la nécessité d'articuler progrès économique et social, préoccupations environnementales et prise en compte des ressources naturelles. La question de l'éducation au développement durable (EDD) s'est parallèlement développée. La période (2005-2014) a été déclarée « Décennie des Nations Unies pour l'éducation en vue du développement durable »\*. La compréhension de ces phénomènes nécessite des connaissances relevant de plusieurs disciplines scolaires SVT, Sciences physique, histoire et géographie, sciences économiques et sociales, puisque réchauffement climatique, biodiversité, énergie, eau, consommation et urbanisation durables... mais aussi lutte contre la pauvreté, égalité entre les sexes, diversité culturelle, santé, paix... sont au cœur des enjeux. Mais dans les nouveaux programmes de l'école primaire, ce n'est qu'au cycle 3 que la question du développement durable est évoquée de façon explicite, même si certaines notions

ont été prises dans de nombreux collèges et lycées.

Malgré l'engagement des équipes, les circulaires de 2004, puis de 2007 qui actaient la généralisation de l'EDD sont souvent perçues comme une priorité supplémentaire et non comme un axe transversal dans l'ensemble des cursus de formation.

Après le Grenelle, un groupe de travail interministériel sur ce sujet,

figurent au cycle 2.

Dans le second degré chacune des disciplines les a intégrées dans ses programmes mais la question de leur articulation, du travail interdisciplinaire que nécessite la notion de développement durable reste largement posée, même si des initiatives

auquel la FSU a participé, a été conduit mais il se heurte au cadre budgétaire contraint du gouvernement.

Lors du bilan de l'opération « L'École agit » Darcos a annoncé l'intégration des principes de l'EDD dans la réforme des lycées et lors des réformes de programmes. Cette annonce reste à clarifier (notions, démarches...), et fait l'impasse sur la mise en cohérence des programmes entre eux, les moyens (personnels, formation, temps, financement). Co-disciplinarité, projets, partenariats... dont l'intérêt est souligné dans l'enseignement agricole ne sont pas abordés. Le développement de filières de formations professionnelles qui intègrent « les principes de l'EDD », occulte les coupes sombres dans le recrutement des enseignants... permettant à Bouygues de créer ses écoles pour les métiers du bâtiment !

Et la création d'une Fondation pour l'EDD « pour engager des actions concrètes dans les établissements » ouvre le risque d'externalisation, et de désengagement de l'état.

## À l'école primaire

**Les questions liées à l'environnement trouvent une place dans les apprentissages scolaires et sont particulièrement motivantes pour les élèves toujours prêts à se passionner quand il s'agit de nature. Elles permettent des projets transversaux, avec des volets en sciences, comme en géographie, et des dynamiques concernant les apprentissages langagiers à l'écrit comme à l'oral. Elles se traduisent volontiers par des activités « extraordinaire » : sorties, classes découvertes, journaux scolaires, expositions... Il ne s'agit pas de dresser enfants (et familles) à des préoccupations environnementales (fermer le robinet, éteindre la lumière...) même si les gestes du quotidien sont inévitablement interrogés. C'est bien au-delà la compréhension du monde et la prise en compte des problématiques du développement durable qui sont visés. Travailler concrètement sur le recyclage des déchets de la commune ou le traitement de l'eau font désormais partie du quotidien des écoles. S'intéresser à la biodiversité à l'aménagement des territoires ou les relations entre l'homme et la nature, telles sont les multiples pistes de l'EDD à l'école. Le travail sur ces thèmes est facilité par le fonctionnement à l'école primaire qui permet leur étude sur différents champs disciplinaires avec le même enseignant. Par exemple le retour du loup dans les Alpes sera envisagé à la fois sur le plan scientifique (espèces, chaîne alimentaire...) que géographique (conséquences sur le pastoralisme).**

# Benoît Falaize :

## « Construire l'esprit critique »

*Former des citoyens a-t-il toujours été une mission de l'école ?*

Historiquement, c'est la mission première de l'école. Dans les Instructions officielles de 1887, F. Buisson déclarait : « Cette éducation n'a pas pour but de faire savoir, mais de faire vouloir. Elle émeut plus qu'elle ne démontre ». C'est donc une donnée fondamentale de l'école républicaine, et qui a été à chaque fois renforcée : pendant la guerre 14-18, avec le patriotisme, dans le pacifisme des années vingt et 30, pour former le citoyen, après la seconde guerre mondiale, pour ne plus commettre les erreurs qui ont amené la France au régime de Vichy.

*Comment cela s'est-il traduit dans les pratiques et les programmes ?*

Il y a eu un relatif consensus jusqu'aux années soixante. On était à ce moment-là, plus dans l'instruction civique que dans l'éducation civique. Dans les années soixante-dix-80, on assiste à l'émergence de la notion de « vivre ensemble » : face à la crise, à l'arrivée de nombreux élèves issus de l'immigration et des regroupements familiaux, l'école tente de promouvoir les valeurs de la tolérance, de respect, de l'anti-racisme... On est passé alors de l'instruction civique et morale aux « règles de vie en société et en classe », plus guidées par l'urgence du quotidien. C'est surtout une mutation venue des pratiques.

Car après 1968, est apparue la question de la place de la parole des usagers, des parents, mais aussi des élèves. Cette évolution s'est poursuivie avec les propositions de Philippe Meirieu pour le lycée et la création des Conseils de la Vie Lycéenne. Cela change considérablement le rapport des élèves aux adultes, le rapport des adultes aux élèves, et de l'institution toute entière vis-à-vis de la parole libérée. D'une certaine manière, la limite de la majorité à 18 ans est tombée dans les faits : aujourd'hui, un élève de seconde peut être élu, reconnu, et entendu.

*Quels sont les enjeux actuels de la formation des citoyens ?*

Le constat qui est fait, de manière implicite mais partagée, est que 20 ans d'instruction civique en classe ont abouti à un échec : si l'on regarde le vote « Le Pen » en 2002, les moins de 25 ans sont ceux qui proportionnellement ont le plus voté pour ce parti. Plus généralement, le racisme, les incivilités n'ont pas disparu, la parole de tolérance, du respect, du vivre ensemble ne s'est pas trouvée améliorée. Le « catéchisme citoyen » tel qu'on l'a fait ces dernières années n'a pas eu d'efficacité réelle. De la même manière, on a sans doute trop considéré que c'est par l'enseignement de l'histoire que

« Les valeurs se transmettent aussi dans la posture du maître. »



Agrégé d'histoire, chargé d'études à l'INRP.

l'on évitera que les horreurs du passé se reproduisent. Là encore, ce n'est guère probant.

*Faut-il pour autant abandonner cet enseignement ?*

Non. Mais cela amène à réfléchir aux disciplines qui doivent « porter » l'éducation civique. Il n'y a pas que l'histoire : on peut le faire en sciences, en biologie, en mathématiques... Dans ce contexte, la réduction des

enseignements d'histoire, ou de sciences économiques et sociales, est inquiétante. Ce sont des disciplines qui permettent la construction de l'esprit critique. Bernard Lahire plaide même pour un enseignement de la sociologie dès l'école primaire.

*Que faudrait-il faire alors ?*

Toutes les enquêtes montrent qu'il y a une valeur qui semble échapper à ce constat d'impuissance, c'est celle des droits de l'homme, de l'égalité. On la retrouve même dans les propos des élèves les plus provocateurs, lorsqu'ils évoquent l'injustice. Peut-être aussi parce qu'ils y sont confrontés régulièrement : un élève dont le prénom a une consonance maghrébine a plus de mal qu'un autre dans la recherche de stages. Cette injustice est considérée comme inadmissible : c'est peut-être là un effet positif de l'enseignement de la citoyenneté.

Si les valeurs que l'on transmet doivent se retrouver dans tous les contenus d'enseignement, il faut également pouvoir aborder, à l'école, l'actualité et le monde politique, avec distance et discernement, sans idéologie, mais en aidant les

élèves à le comprendre.

Enfin, les valeurs se transmettent aussi dans la position et la posture du maître : en étant dans une bienveillance d'écoute attentive et rigoureuse, en mettant en acte et pas seulement en mots les notions de respect, vis-à-vis des élèves, mais aussi entre les adultes. L'attitude professorale est une posture fondamentale de responsabilité, de rigueur et de modèle.

# Crise financière et économique

Si la manifestation la plus criante de la crise économique est la crise financière stricto sensu, c'est l'ensemble du processus de mondialisation et de globalisation qui est en cause. Nous avons demandé à Pierre Duharcourt, professeur d'économie et membre du conseil économique et social pour la FSU, d'analyser la crise actuelle.

Loin d'être conjoncturelle, la crise actuelle résulte de l'éclatement de contradictions nouvelles dans la mondialisation capitaliste marquée par la recherche de profits financiers immédiats et le règne de la finance globalisée.



Le résultat d'une logique financière qui exige un retour sur capitaux de l'ordre de 15 % incompatible avec une croissance de l'économie réelle de l'ordre de 2-3 %.

La relance de l'inflation consécutive à la flambée des prix du pétrole, des matières premières et des prix alimentaires, sanctionnait un mode de croissance tournant le dos aux exigences d'un développement durable et sacrifiant l'agriculture des pays en développement. L'éclatement de la bulle immobilière puis financière qui a provoqué à l'échelle du monde faillites bancaires, chutes boursières, ruine des acquéreurs de logement ou des retraités victimes de la chute des fonds de pension, est le résultat d'une logique financière qui exige un retour sur capitaux de l'ordre de 15 % incompatible avec une croissance de l'économie réelle de l'ordre de 2-3 %. C'est une dynamique qui repose sur un partage des richesses créées de plus en plus défavorable aux salaires, et

une affectation des profits favorisant les dividendes et non l'investissement productif.

## D'autres modes de régulation

La crise n'est pas seulement financière, et ses conséquences – avec une récession d'une ampleur et d'une durée encore incertaines – touchent l'ensemble du système économique, social et environnemental au niveau mondial.

S'il est nécessaire de remédier dans l'immédiat au risque d'un étranglement du crédit, il faut refuser que soit supporté par les victimes de cette folie le coût énorme du sauvetage des banques et donner un minimum de consistance aux garanties actuellement totalement insuffisantes demandées aux établissements bancaires et financiers. Ces mesures immédiates ne doivent pas conduire à différer la mise en œuvre d'autres normes comptables, d'autres modes de régulation et de contrôle ou la lutte contre les paradis fiscaux. Et ces réformes nécessaires passent par celle des institutions internationales (FMI, Banque mondiale...) et une concertation ne pouvant se limiter à la sphère du G8 même élargi à quelques pays émergents.

## Retour de l'État ?

Les divers plans de « sauvetage » adoptés donnent lieu à des commentaires saluant le « retour de l'État », alors qu'ils ne font que « socialiser » les pertes sans remettre en cause la logique du système. La riposte présentée comme concertée au niveau de l'« Eurogroupe » n'est en fait que l'application au niveau de chaque État d'un plan similaire à celui mis en œuvre par le Grande Bretagne, qui n'est pas membre de la zone euro. Les événements récents montrent la nécessité d'une autre conception de l'Union européenne, qui pourrait peser

dans la construction d'un autre ordre mondial.

Au-delà de la refonte du système monétaire et financier, il faut dès à présent mettre en œuvre une autre dynamique économique. Dans la situation de crise actuelle, ressortent les discours habituels appelant les travailleurs aux sacrifices, et invoquant l'exigence de la poursuite voire de l'accélération des « réformes ». Il faut au contraire reconstruire la cohésion sociale, les solidarités et les garanties collectives.

Cela suppose en particulier de revenir sur des réformes ou projets régressifs mettant en cause le droit à la santé ou les retraites, ou vidant de son sens la loi récente sur le droit au logement opposable. Il faut soutenir l'activité à la fois par la relance salariale (développement des salaires, des emplois et de leur qualification) et la mise en œuvre d'un « bouclier social », et par le développement d'investissements productifs (ce qui rend notamment nécessaire des mesures en faveur des PME victimes des restrictions de crédit).

## Le rôle des services publics

La FSU a un rôle particulier à jouer dans la défense des services publics. Plus que jamais, il est indispensable de développer les dépenses pour l'avenir, et donc les services publics de formation et de recherche, qui conditionnent l'avenir du pays. Une autre exigence est celle d'une réponse à la hauteur des défis environnementaux, qui peut être source d'activités nouvelles et donc d'emplois.

Sur le plan des finances publiques, plutôt que de persévérer dans une Révision générale des dépenses publiques qui sacrifie les services publics, il est urgent de mettre en œuvre une révision générale des prélèvements obligatoires, annulant les gâchis provoqués par les cadeaux fiscaux (loi TEPA, bouclier fiscal) ou par

# : éléments de réflexion

Contrecoup de la crise : l'aciériste Arcelor-Mittal annonce une diminution de sa production mondiale de 35 % et la fermeture de douze de ses hauts fourneaux dans le monde, dont deux en France, en Moselle et près de Marseille.

© TRÉVIERS/NAJA

des allègements de cotisations patronales qui encouragent la déqualification du travail, pour réaliser la progressivité des contributions et favoriser l'emploi et l'investissement.

PIERRE DUHARCOURT



© TRÉVIERS/NAJA

Donner un minimum de consistance aux garanties actuellement totalement insuffisantes demandées aux établissements bancaires et financiers.

## 3 questions à Guillaume Duval : « Surréaliste ! »

### Comment évolue la crise financière ?

Un an après le début de la crise, les plans de soutien aux banques sont enfin devenus suffisants pour faire face à la dissémination, via le processus de titrisation, des risques associés aux crédits immobiliers *subprime* accordés de façon irresponsable aux pauvres américains. Mais entre-temps, la crise financière a entraîné l'anticipation par tous les acteurs économiques d'une récession profonde, tant aux États-Unis qu'en Europe. Du coup, ces plans apparaissent quand même insuffisants, y compris pour le système financier puisque celui-ci est désormais menacé également par la faillite de General Motors, Ford ou encore par l'écroulement de l'Ukraine ou de la Hongrie.

### Comment appréciez-vous la partie financière du plan gouvernemental ?

Les plans de soutien aux

banques des différents gouvernements européens s'inspirent tous de celui présenté par Gordon Brown au Royaume Uni. Mais ils diffèrent sensiblement dans leurs modalités. Comparé au plan anglais, le plan français se caractérise par l'absence de contreparties exigées des banques en terme de bonus versés aux dirigeants, dividendes versés aux actionnaires, présence de représentants de l'État dans les Conseils d'administration et engagements formels quant à la distribution de crédits.

### Les mesures économiques et sociales prises par le gouvernement vous semblent-elles à la hauteur de l'évènement ?

Le gouvernement s'efforce de donner l'impression qu'il effectue un virage à 180 degrés. En effet fin septembre, il avait encore présenté des budgets de rigueur pour l'État et la protection



Guillaume Duval, rédacteur en chef d'Alternatives économiques.

sociale afin de ne pas franchir la barre des 3 % de déficits l'an prochain malgré le ralentissement de l'économie. Ces budgets prévoient en effet une baisse des dépenses avec notamment des budgets en diminution pour l'emploi et le logement ou encore pour les transferts vers les collectivités locales ainsi que 30 000 suppressions d'emploi, dont quasiment la moitié dans l'Éducation nationale. Une telle politique était déjà inadaptée en septembre, mais entre-temps elle est devenue surréaliste.

## Vidéo, l'art des nouveaux médias de 1965 à 2007

Le musée Fabre de Montpellier présente, en partenariat avec le MNAM / Centre Pompidou, la première exposi-



© JULIAN BALTIMORE

tion retraçant l'histoire de l'art vidéo depuis sa naissance vers 1965 jusqu'à nos jours. La très rapide démocratisation des outils technologiques a permis aux artistes d'explorer, depuis quarante ans, de nouvelles voies pour la création artistique, encore mal connues du grand public. La collection Nouveaux Médias du Centre Pompidou, l'une des plus importantes au monde, rend compte de quarante années d'histoire de l'image et du son au sein des grands mouvements d'art contemporain, de la performance au body art et de l'art minimal à l'art conceptuel et post-conceptuel. Elle reflète l'exploitation du médium vidéo par des artistes plasticiens, mais aussi des cinéastes, musiciens, performeurs ou scénographes du monde entier. Après Barcelone, Taïpei, Miami, Sydney, Melbourne et Lisbonne, Montpellier est l'étape française de la rétrospective qui, sous une forme renouvelée, permet de mieux comprendre l'émergence des nouveaux médias dans l'histoire de l'art, à travers les œuvres d'une quarantaine d'artistes : Nam June Paik, Bill Viola, Dan Graham, Martial Raysse, Chris Marker, Pierre Huyghe, Samuel Beckett, Jean-Luc Godard, Laurent Grasso... Jusqu'au 18 janvier 2009 *Vidéo, un art, une histoire 1965-2007* [www.museefabre.fr](http://www.museefabre.fr)

Laurent Grasso, jeune artiste dont la création Polair figure dans la section Recherches prospectives de l'exposition, est le lauréat 2008 du prix Marcel Duchamp.

### Atmosphère... la recherche a du beau

Le changement climatique est au cœur de l'exposition *Atmosphère... Le climat révélé par les glaces* du Musée des Arts et Métiers. Plus de 130 objets originaux racontent comment, au fil des expéditions dans les régions polaires, les chercheurs ont pu observer, depuis cinquante ans, les variations atmosphériques et confirmer le dérèglement du climat. Présentés dans leur contexte, leur variété témoigne de la



© JPEV

pluridisciplinarité de la recherche et du poids de la technique sur l'exercice de la science. Jusqu'au 30 avril 2009 [www.arts-et-metiers.net](http://www.arts-et-metiers.net)

### Kansei, design japonais

Dans le cadre de la célébration du 150e anniversaire des relations franco-japonaises, la grande nef du musée des Arts Décoratifs accueille, du 12 au 21 décembre, une exposition de design japonais intitulée Kansei (sensibilité exprimant



© BAC-KAKU-MONACCA

l'essence de l'intelligence et de l'esprit japonais, empreints de nature et marqués dans ses

traditions. 120 objets kansei incarnent ici le design japonais contemporain, conçus par les plus grands designers japonais et les maîtres de l'impression, du cuir et de la teinture. [lesartsdecoratifs.fr](http://lesartsdecoratifs.fr)

### Art nOmad roule en Limousin

Art nOmad, association de huit plasticiens née en 1999 à Arnac-la-Poste (Hte Vienne), a inventé en 2005 le Véhicule Art nOmad, colporteur zébré rouge et vert de l'art contemporain. Depuis, le camion sillonne le Limousin, avec à son bord des œuvres d'artistes et d'étudiants ainsi que tout le matériel nécessaire à la pratique des arts plastiques et s'arrête sur les places de villages et dans les cours d'écoles. [www.artnomad.fr](http://www.artnomad.fr)



DR

### Jean Lurçat, l'art de la tapisserie

Le musée Jean-Lurçat et de la tapisserie contemporaine d'Angers accueille, à la suite du musée des Arts Décoratifs de Riga (Lettonie) et du musée du Textile de Lodz (Pologne), l'exposition née du projet culturel européen initié par l'Académie des Beaux-Arts de l'Institut de France, autour de la tapisserie et l'art textile en Europe. En 1939, missionné par l'État français, Jean Lurçat relance les ateliers de



© ADAGP 2008 PIERRE DAVID

tapisserie d'Aubusson. Résistant, il prend le maquis en 1940, dans le Lot, où il installera son atelier de création de cartons de tapisserie après la guerre. Il a donné un sens et un langage à la tapisserie contemporaine et reste une référence pour les jeunes artistes. L'exposition apporte une vision de l'œuvre tissée de Jean Lurçat, des années quarante aux années soixante, avec ses grands thèmes, ses cycles, les mots de ses amis poètes. [www.musees.angers.fr](http://www.musees.angers.fr)

### La science au musée Branly

Du 19 au 23 novembre, le musée du quai Branly fête la science : des ateliers, un débat-discussion autour des mémoires de l'esclavage en Afrique, la projection du film *Eux et moi* en présence du réalisateur Stéphane Breton, des visites du musée commentées par de jeunes chercheurs en anthropologie, des conférences sur la pratique de l'ethnologie et les recherches scientifiques au musée du quai Branly. Une belle façon de partager sa science. [www.quaibrantly.fr](http://www.quaibrantly.fr) ou [www.fetedelascience.fr](http://www.fetedelascience.fr)

### Levi-Strauss a 100 ans

Au musée du quai Branly, une journée exceptionnelle en hommage à Claude Lévi-Strauss, à l'occasion du centenaire de sa naissance, vendredi 28 novembre.

# Seventies, la liberté photographiée

L'exposition *Seventies*, le choc de la photographie américaine, rappelle que la BnF a rassemblé, au fil d'acquisitions et de donations, une collection exceptionnelle. Dans l'univers du Mois de la photo à Paris, les tirages noir et blanc affichent une audace rafraîchissante.

Un vent de liberté souffle sur les murs de la Bibliothèque nationale de France (BnF) en ce mois de novembre. Près de trois cents tirages sont présentés, esquissant un parcours en noir et blanc de la photographie américaine des années soixante-dix. Effet boomerang sur ces années où les jeunes photographes américains revendiquaient une expérimentation formelle et graphique qui les distinguaient de la photographie européenne davantage centrée sur « l'humanisme ». En peu de thèmes, l'exposition fait le chemin de l'histoire de la photographie devenant un médium artistique, travestissant son support, le réel.

En 1971, la BnF avait contribué à faire découvrir en France ces photographes encore peu connus, à travers une exposition intitulée *Photographie nouvelle des États-Unis*. Y participaient Diane Arbus, Lee Friedlander, Garry Winogrand, et bien d'autres. Chacun à sa manière s'engageait dans l'innovation, interrogeait sans a priori les multiples possibilités de cet art.

## 37 ans, toute une histoire

Ces jeunes photographes, qui seront reconnus par la suite en tant qu'artistes, se retrouvent dans l'exposition présentée jusqu'au 25 janvier. Leurs travaux sont étoffés par nombre de tirages acquis par la BnF qui a depuis tissé des liens très forts et su attirer à elle des donations.

Les quelque trois cents photographies, rassemblées autour d'un nombre restreint de thèmes, esquissent un parcours dans le territoire iconographique de cette collection. Le portrait (Diane Arbus), le paysage (Paul Caponigro, Lewis Baltz ou Joe Deal), les expérimentations photographiques (Duane Michals ou Les Krims) font écho dans

l'exposition aux scènes de rue de Garry Winogrand, William Klein, Bruce Gilden, aux héros marginaux de Larry Clark, à l'humour décalé de Bill Owens et Ken Graves, aux recherches raffinées de Ralph Gibson.

L'ensemble offre la part belle à l'onirisme et au fantasme, tradition très anglo-saxonne interprétée par Ralph Eugene Meatyard, Arthur Tress ou Joel Peter Witkin.

## Une liberté formelle

Même si l'héritage est très puissant des grands maîtres qui les ont précédés aux États-Unis, Walker Evans, Harry Callahan ou Aaron Siskind, ces photographes manifestent, chacun dans leur domaine de prédilection, une vitalité nécessaire à toute rupture.

Cette exposition entend mettre en évidence l'audace et la vigueur des formes, montrer la confondante liberté qui, à cette époque, balaya les stéréotypes et exerce encore son emprise sur la conception post-moderne de la photographie américaine.

VÉRONIQUE GIRAUD



Ralph Gibson, série *Déjà Vu*, 1972, BnF, département des Estampes et de la photographie.

© RALPH GIBSON

## Cartier-Bresson et Evans

Pour éclairer les filiations esthétiques de ces jeunes photographes américains, l'exposition *Henri Cartier-Bresson/Walker Evans, photographier l'Amérique 1929-1947*. Les deux grands maîtres de la photographie, qui se vouaient une admiration réciproque, ont parcouru l'Amérique, appareil à la main, à quelques années d'intervalle. Une grande partie des images réalisées sont devenues des œuvres majeures. Chacun à leur manière, ils réinventèrent la photographie.

Fondation Henri Cartier-Bresson  
Jusqu'au 21 décembre

## Novembre : mois de la photo à Paris

Depuis 1980, tous les deux ans en novembre, c'est le Mois de la Photo à Paris. Le thème de 2008 : la photographie européenne. Depuis 2004, le festival a développé une dimension européenne avec le Mois Européen de la Photo. Ce réseau réunit aujourd'hui les festivals de Berlin, Bratislava, Luxembourg, Moscou, Paris, Rome et Vienne. Après *Mutations I*, centrée sur les mutations technologiques et artistiques qui agitent aujourd'hui le monde de la photographie, l'exposition *Mutations II* se propose de prolonger la réflexion autour du médium vidéo, à travers l'exploration des rapports entre l'image fixe et l'image en mouvement.



© MÉMOIRE DU XX<sup>e</sup> CIEL / YSLAIRE

# La philosophie en prime

Même les nouveaux philosophes, si férus de médias, n'auraient osé l'imaginer : la philosophie a désormais ses émissions aux heures de grande écoute, ses rayons en librairie grand public et ses magazines. Qu'attend donc notre siècle ?

Réservée jadis à l'élite intellectuelle, elle est timidement apparue dans les années quatre-vingt-dix sur les rayons grand public. Puis elle a fait son chemin, timidement mais sûrement. Par des voix peu médiatiques, mais grossissant comme boule-de-neige. D'abord des cafés philosophiques, puis des forums sur internet, enfin la reconnaissance par les médias, éditeurs de livres et d'émissions en vue. Au point que l'on peut aujourd'hui se demander, en contre-faisant des prédicateurs célèbres, si le XXI<sup>e</sup> siècle ne sera pas philosophique.

La philosophie se fait populaire et cela lui réussit. Si les noms d'Habermas ou de Geidamer restent peu connus, Luc Ferry, Michel Onfray, Michel Serres ou André Comte-Sponville sont les invités réguliers d'émissions radio ou télévisées. Ils se distinguent de leurs prédé-

cesseurs « nouveaux philosophes » en ce que leurs ouvrages, à la différence de ceux de Bernard-Henri Lévy, d'André Glucksmann ou d'Alain Finkielkraut, posent les questions que tout le monde se pose. Les titres les plus vendus sont à cet égard éloquentes : *Apprendre à vivre*, *Qu'est-ce qu'une spiritualité sans dieu*, *Le Bonheur* ou encore Réenchanter le monde.

Arte a son émission hebdomadaire, animée par le philosophe Raphaël Enthoven le dimanche à 13 heures. Et Michel Serres tient désormais sa chronique sur Radio France à une heure de grande écoute avec un succès non démenti par l'audimat.

## En manque d'éthique

Le besoin de réflexion est évident. Lorsque l'on parle de perte de

valeurs, de perte de sens, de manque d'éthique, et que l'on veut comprendre et agir plutôt que de retourner en arrière, la philosophie apparaît comme un recours. Et bien sûr, la première expérience de la philosophie, c'est souvent le lycée. Il serait évidemment contradictoire de voir rogner cet enseignement au détour d'une réforme, alors que ce besoin émerge partout.

## Nietzsche contre Wall Street

Exemple concret : dans la crise économique bien complexe que nous connaissons, comment s'orienter ? Comment comprendre qu'une opinion publique, qui s'insurge à juste titre lorsqu'un élu a détourné quelques milliers d'euros, ne bouge pas alors que l'écart entre salaire moyen et hauts salaires est passé en trente ans du coefficient 35 au coefficient 275 ? Réponse par Nietzsche : « *Les moyens dont se sert le désir de puissance se sont transformés, mais le même volcan bouillonne toujours, l'impatience et l'amour démesuré réclament leurs victimes : et ce que l'on faisait autrefois pour l'amour de Dieu, on le fait maintenant pour l'amour de l'argent, c'est-à-dire pour l'amour de ce qui donne maintenant le sentiment de puissance le plus élevé et la bonne conscience* ».

Oh là ! On n'est plus dans l'explication du mécanisme des subprimes ou dans la reconstitution de la vie d'un trader. Et qui cite ainsi Nietzsche à ce propos ? Alexandre Lacroix dans le magazine qu'il a eu l'audace de lancer et qui porte, simplement, le titre *Philosophie*. Personne n'y croyait. Un mensuel là-dessus ? Impossible. D'autant que, pour compliquer les choses, l'éditeur s'est mis en tête d'offrir à chaque numéro un fascicule d'extraits des grands textes philosophiques, de Platon à Kant en passant par Hegel. Et pourtant ça marche, vingt-quatre numéros déjà, le bimensuel est devenu mensuel dès le 6<sup>e</sup> numéro.

## Jeudi 20 novembre, journée mondiale de la philosophie

**L'Unesco a fait, depuis 2002, du sur des thèmes grands publics, les troisième jeudi de novembre la propositions abondent dans toutes Journée mondiale de la philosophie.**

**L'objectif est de souligner l'importance de l'enseignement de la philosophie et notamment son importance pour comprendre le monde actuel. Dans ce cadre de nombreuses organisations répondent à la demande de l'Unesco en programmant des conférences et des dialogues entre culture à l'importance de l'éducation, de la citoyenneté à l'esthétique, des conférences sur les grands philosophes aux réunions**

**Signalons également, le jeudi 13 novembre, une journée de réflexion organisée par le groupe philo du Snes sur le thème : « repenser la place et le rôle des humanités dans le système éducatif ». Deux tables rondes auront lieu à 9h 30 à l'École normale supérieure (45, rue d'Ulm, Paris 5e) sur les thèmes suivants : « Quelle humanité pour quelle société » et « Quel enseignement des humanités pour quel lycée ? »**

Le « Sens de l'info », entretien hebdomadaire entre les deux Michel : le philosophe Michel Serres répond à Michel Polacco sur un événement lié à l'actualité de la semaine, le dimanche sur France Info.



© RADIO FRANCE/CHRISTOPHE ABRAMOWITZ

## Quand l'Unesco s'y met

Mais revenons à Nietzsche. L'intérêt de la citation réside dans la complexité des référents, dans le rappel des mythes, dans l'évocation d'un mouvement historique. Elle surprend, pas besoin d'avoir fait la Sorbonne pour la comprendre, et elle interroge, car on n'avait bien sûr pas vu les choses comme cela. Là est l'intérêt de la philosophie. Une suite de citations empruntées aux grands penseurs donnerait le même effet sur tous les grands questionnements de notre époque, le pouvoir, la spiritualité, le sentiment amoureux, les relations humaines... Et ces citations donnent à leur tour envie d'en savoir plus, d'essayer de se comprendre en comprenant son monde. Vieux débat qui a conduit l'Unesco à penser utile une *Journée mondiale de la philosophie*. Elle a lieu cette année, pour sa septième édition, le jeudi 20 novembre. Et les annonces de conférences et de débats se multiplient.

Un siècle donc philosophique. Et que l'on range tout de suite les armes : cet article n'avait aucune prétention à cet égard. Juste informer sur des mouvements de société plutôt encourageants.

JACQUES MUCCHIELLI

## 3 questions à

### Alexandre Lacroix : « Nous avons besoin d'intelligence »

**Pourquoi la société s'intéresse-t-elle de plus en plus à la philosophie ?**

C'est en fait le résultat d'une longue évolution... Contrairement aux États-Unis, par exemple, où la parole des philosophes ne sort pas des campus universitaires, en France, les penseurs s'expriment dans l'espace public. Après la 2<sup>e</sup> Guerre Mondiale, plusieurs grands philosophes ont pesé dans les débats politiques, comme Jean-Paul Sartre, Michel Foucault ou Jean Baudrillard... Une raison plus récente de l'intérêt pour la philosophie est l'inquiétude sur le cours du monde. Les problématiques actuelles, la menace d'une catastrophe écologique, du terrorisme ou encore l'effondrement de la finance montrent que nous sommes entrés dans un processus complexe de mondialisation.

Plus que jamais, nous avons besoin d'intelligences capables de conceptualiser les informations inquiétantes que déversent les médias.

**Comment expliquez-vous le succès de votre magazine ?**

Notre magazine est un point de rencontre entre les philosophes et le grand public. C'est un lieu d'expression non restreint pour les philosophes. Et l'écriture y est vulgarisée, afin que les non-initiés puissent facilement accéder à des théories parfois complexes.

**Comment avez-vous eu l'idée de lancer un magazine philo ?**

L'idée est venue de Fabrice Gerschel, ex-banquier, aujourd'hui directeur de publication du magazine. Nous voulions bien sûr présenter les grandes œuvres



© FREDÉRIC POLETTI  
PHILOSOPHIE MAGAZINE

Alexandre Lacroix est rédacteur en chef de *Philosophie Magazine*, tiré à 85 000 exemplaires, professeur de Littérature à l'IEP de Paris et romancier.

classiques, mais aussi apporter un regard philosophique sur l'actualité. Ainsi, nous sommes un peu comme le professeur de philosophie devant sa classe, qui ne peut convaincre de l'intérêt de sa discipline que s'il montre comment l'appliquer au réel.

Ce mois-ci, nous avons rencontré **Marie-Hélène Bacqué**, sociologue qui a travaillé sur les ghettos en France et aux États-Unis.

**Pourquoi Obama a-t-il rencontré un tel succès populaire aux États-Unis ?**

Depuis la fin années soixante-dix, les politiques publiques étasuniennes sont marquées par le retrait de l'État dans tous les domaines : logements sociaux, santé, éducation. Tous les grands programmes de lutte contre la pauvreté qui avaient été initiés par Johnson dans le cadre de ce qu'on a appelé la Great Society ont été remis en cause de même d'ailleurs que les politiques d'affirmative action. Dans des quartiers qui, comme le ghetto de Chicago, ont à eux-seuls la taille d'une ville, la puissance publique n'est plus représentée que par la police et la répression. Ces quartiers déshérités, souvent situés dans les villes-centre sont des quartiers ethniques, noirs et latinos principalement. Les difficultés sociales s'y sont renforcées et cristallisées comme le montrent de nombreux travaux nord-américains. Dans ces conditions, l'élection d'un démocrate avec un programme qui repose sur un certain retour de l'État est déjà un espoir. Qu'Obama soit noir est en plus un symbole pour ces minorités. Enfin, il a construit une image qui prend des distances avec l'establishment et les milieux financiers.

**Vous dites que le vote Obama s'est construit dans ces quartiers...**

Oui, mais pas naturellement et pas seulement là. Parmi les leaders historiques du mouvement des droits civiques, il y a d'abord quelques hésitations à accorder un franc soutien à Obama parce qu'il n'est pas african-american et n'est donc pas représentant de cette histoire de la ségrégation qui plonge ses racines dans l'histoire de l'esclavage. Ensuite parce son programme, s'il est progressiste au regard de celui des Républicains reste cependant limité en termes de transformations sociales. C'est le soutien des jeunes syndicalistes et des militants des pratiques com-

## “Avec Obama, le rêve américain fonctionne à plein”



© TRÉVIERNAIA

munautaires qui a imposé une autre vision : celle de construire un rapport de force au cours de l'élection pour pouvoir peser ensuite sur le projet d'Obama et surtout sa mise en œuvre. Et cela s'est en partie appuyé sur un tissu communautaire local. Par exemple à Roxbury, quartier noir et latino de Boston, il existe un tissu associatif important qui date de l'époque du mouvement pour les droits civiques, puis des luttes urbaines des années soixante-dix. Une coalition d'associations de quartiers s'est formée, impulsée pour partie par d'anciens dirigeants noirs et des membres d'autres minorités ethniques. Cette coalition joue un rôle déterminant localement. Elle a réussi à imposer un plan d'aménagement du quartier à la municipalité, elle réalise et gère des équipements sociaux, elle propose des formations. Ces structures ont tenté de recoudre ce que l'État défaisait mais elles se sont du même coup souvent professionnalisées.

**En France, l'élection d'Obama a également déclenché une certaine euphorie...**

Il y a 6 mois, lorsque je menais

mes entretiens avec des jeunes noirs de banlieue, ils m'expliquaient déjà que l'élection Obama changerait le monde parce qu'un président américain noir est un symbole international. Dans mon dernier ouvrage j'ai montré comment, à la fin des années 1980, s'est créée une réelle identité noire dans une partie de la jeunesse issue de l'immigration ou des DOM-TOM. Cette identité s'est construite d'abord en réaction au racisme et à la discrimination : puisqu'on nous voit comme des noirs, nous allons être noirs, et parfois de « vilains noirs ». Mais elle s'est aussi construite en lien avec un imaginaire américain et ces jeunes ont découvert l'Afrique à travers l'Amérique. Ils ont grandi alors qu'arrivait en France le mouvement hip-hop importé par *Africa Bambaataa*, découvert par les bandes de jeunes à travers des films comme *Warriors*, film culte de leur génération. Et ils ont aussi découvert la dimension politique du mouvement noir. Leurs références, culturelles, musicales mais également politiques sont américaines. Ils ont parfois l'impression qu'il est plus facile d'être noir de l'autre côté de l'Atlantique et Obama est l'illustration du rêve américain. Ce rêve américain n'est pas celui classique de la modernité. Leur rêve à eux, c'est le hip-hop, les acteurs noirs... qui ont une place là-bas mais pas ici, les blacks panthers ou Malcolm X. En ce sens, l'élection d'Obama a bien une portée symbolique en France aussi, alors que la question raciale et derrière la question coloniale commence tout juste à être prise en compte et à entrer dans le débat public.

### Marie-Hélène Bacqué

professeure de sociologie à l'université d'Evry et membre du laboratoire LOUEST.

Elle a travaillé sur les quartiers populaires à Paris et Boston.

Son dernier livre « J'étais un chef de gang » suivi de « Voyage dans le monde des bandes » est co-écrit avec Lamence Madzou.

Il est publié aux éditions La Découverte.

PROPOS RECUEILLIS PAR  
JACQUES MOULINS

Qui a le pouvoir de faire baisser  
votre taux d'emprunt ?

**Vous !**

*Le  
Rendez-vous*

**CASDEN**  
BANQUE POPULAIRE

© 2011 CASDEN Banque Populaire. Tous droits réservés. Toute réimpression ou utilisation non autorisée sans la permission écrite de la CASDEN Banque Populaire est formellement interdite. Toute réimpression ou utilisation non autorisée sans la permission écrite de la CASDEN Banque Populaire est formellement interdite.

Créée et gérée par des enseignants, la **CASDEN Banque Populaire** est la banque coopérative des personnels de l'Éducation Nationale, de la Recherche et de la Culture.

Avec le **Programme 1,2,3** découvrez une épargne différente, simple et accessible pour bénéficier des **meilleurs taux de crédits CASDEN**.

Venez nous rencontrer dans une agence Banque Populaire, dans une Délégation Départementale CASDEN ou contactez-vous sur [www.casden.fr](http://www.casden.fr).



# Ensemble pour un grand salon professionnel de l'éducation !

« la  
**Cité** de  
l'éducation »

Le rendez-vous annuel  
des partenaires et acteurs du système éducatif

Programme & invitations :  
[www.salon-education.org](http://www.salon-education.org)

Le nouvel   
**Educatec**  
**Educative**

Le salon professionnel de l'Education

Toutes les solutions et innovations pour un  
regard novateur sur l'éducation et la formation

Programme & invitations :  
[www.educatec-educative.com](http://www.educatec-educative.com)

UN EVENEMENT de la Ligue de l'Enseignement & Tarsus  
AVEC LE SOUTIEN DU Ministère de l'Éducation nationale et du  
Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche



Formation

Supérieur

Secondaire

Primaire



**DU JEUDI 27 AU SAMEDI 29 NOVEMBRE 2008**

9H30 - 18H00 PARIS - EXPO, PAVILLON 7 (M) PORTE DE VERSAILLES

partenaires



dans le cadre de

